

MONDIALISATION ET SPECIFICITES SOCIOCULTURELLES



Arnaud Diemer, Université d'Auvergne, IUFM Clermont-Ferrand.

INTRODUCTION

L'expression de « *mondialisation de la culture* » désigne la circulation des produits culturels à l'échelle du monde. Elle suscite trois types de réactions. Les uns y voient les promesses d'une planète plus démocratique, unifiée par une culture universelle (c'est l'idée d'un **village global**). Les autres y perçoivent la cause d'une inéluctable perte d'identité. Enfin certains militent pour affirmer leurs particularismes jusqu'à faire usage de la violence.

Les faits qui relèvent de la mondialisation de la culture ne sont pas tous de la même nature. Ainsi le Judo, l'art ZEN, venus du Japon, sont les produits d'une tradition. Pour se les approprier, il a fallu passer par un apprentissage de plusieurs années auprès d'un maître. En revanche, des symboles comme Coca-Cola, le Blue-Jean, Mc Donald, les films et séries télévisées, sont les produits culturels d'une véritable industrie. Ils font l'objet d'une consommation de masse sans cesse renouvelée.

Culture et tradition

Le débat sur la mondialisation et son incidence sur les spécificités socioculturelles est rendu difficile par l'équivoque sur les notions de **culture** et de **civilisation**. Ces mots désignent cette « *totalité complexe qui comprend les connaissances, les croyances, les arts, les lois, la morale, la coutume, et toute autre capacité ou habitude acquise par l'homme en tant que membre de la société* » (Tylor, 1871).

La culture possède ainsi certaines caractéristiques :

⇒ Elle se rattache à un mode de transmission que l'on désigne **par tradition**. La tradition se définit comme « *ce qui d'un passé persiste dans le présent où elle est transmise et demeure agissante et acceptée par ceux qui la reçoivent et qui, à leur tour, au fil des générations, la transmettent* » (Pouillon, 1991).

⇒ Il n'existe aucune culture-tradition qui ne soit rattachée à une société donnée, historiquement et géographiquement située. Une culture ne peut vivre ni se transmettre indépendamment de la société qui la nourrit. Réciproquement, il n'existe aucune société au monde qui ne possède sa propre culture. Ainsi **toute culture est dite socialisée**.

⇒ Les cultures apparaissent comme **localisées** (c'est dans les îles Trobriand du Pacifique, que s'est développé l'échange cérémoniel appelé la Kula). Dans la majorité des cas, cette localisation est géographique. Elle est cependant susceptible de revêtir une dimension plus sociale que spatiale. Au regard de la mondialisation de la culture, les unités sociales qui semblent les plus pertinentes, sont les Etats-nations (France, Hongrie, Malaisie, Japon, Mexique...) ou les groupes ethniques (à cheval sur plusieurs frontières ou dispersés dans le monde). Or dans ces différentes localités, on parle des langues différentes.

⇒ Les notions de culture et de langue entretiennent d'étroits rapports. Ainsi **assimiler une culture, c'est d'abord assimiler une langue** (certaines choses qui s'expriment bien dans une langue, n'ont pas d'équivalent dans une autre langue). La multiplication des échanges à l'échelle mondiale ouvre une arène où les langues sont en rapport de cloisonnement, de traduction et de compétition les unes avec les autres. Inversement certaines communautés linguistiques perdent des locuteurs au profit de langues de grande diffusion qui permettent la communication interculturelle (espagnol, anglais, hindi, arabe).

⇒ Les notions de culture et de langue sont également au cœur des phénomènes **d'identité**. La notion d'identité rencontre un succès croissant dans le champs des sciences sociales depuis les années 70. L'identité se définit comme : « *l'ensemble des répertoires d'action, de langue et de culture qui permettent à une personne de reconnaître son appartenance à un certain groupe social et de s'identifier à lui* ». L'identité ne dépend pas seulement de la naissance ou des choix opérés par les sujets, les groupes peuvent en effet assigner une identité aux individus. Les français ont ainsi tendance à amalgamer les immigrés d'Asie en une unique identité, alors que subjectivement, ceux-ci ne se reconnaissent pas toujours entre eux (certains parlent le japonais, le chinois, le vietnamien, le cambodgien...). Cette remarque insiste sur le fait qu'il est plus pertinent de parler d'**identification** que d'identité, et que l'identification est fluctuante et contextuelle. Dans le cadre de la mondialisation de la culture, un même individu pourra assumer des identifications multiples qui mobilisent différents degrés de langue, de culture, de religion en fonction du contexte. Bien entendu, ceci ne veut pas dire qu'un individu peut perdre en un instant sa langue, ses habitudes alimentaires... sa culture. La tradition, par quoi se transmet la culture, imprègne chaque individu dès son enfance.

L'identification individuelle et collective par la culture a pour corollaire la production d'une altérité par rapport aux groupes dont la culture est différente. Le contact intercommunautaire suscite alors des réactions très diverses : idéalisation de l'autre, attrait de l'exotique, mais également mépris, incompréhension, rejet, pouvant déboucher sur la xénophobie (la haine de l'étranger).

⇒ La culture permet d'établir des rapports significatifs entre les éléments de l'environnement : personnes, institutions, événements. Ainsi la culture n'est pas ce qui permet de briller dans les salons, **c'est une capacité à mettre en œuvre des références, des schémas d'action et de communication**. En fournissant des répertoires¹ d'action et de représentation à nos choix, la culture, la tradition et les processus d'identification remplissent une fonction d'orientation (permettant aux individus d'agir conformément aux normes du groupe²). La culture est ainsi ce capital d'habitudes incorporées qui structure les activités de ceux qui les possèdent.

⇒ **La culture – tradition n'est pas la reproduction à l'identique d'un ensemble d'habitudes figées**. Les langues et les cultures changent, car elles sont immergées dans les turbulences de l'histoire. Pour assurer leur fonction d'orientation, elles doivent intégrer le changement. Les historiens britanniques Hobsbawm et Ranger (1983) ont ainsi illustré la manière dont évoluaient les traditions en fonction du contexte politique. Durant le XIX et XXème siècles, des traditions écossaises, galloises... ont été produites en mobilisant des éléments du passé afin de lutter contre les agressions centralisatrices des monarchies et des Etats européens.

Ainsi comme le rappelle Warnier (1999, p 13), la culture est bien « *une totalité complexe faite de normes, d'habitudes, de répertoires d'action et de représentation, acquise par l'homme en tant que membre d'une société. Toute culture est singulière, géographiquement ou socialement localisée, objet d'expression discursive dans une langue donnée, facteur d'identification pour les groupes et les individus et de différenciation à l'égard des autres, ainsi que d'orientation des acteurs les uns par rapport aux autres et par rapport à leur environnement. Toute culture est transmise par des traditions reformulées en fonction du contexte historique* ». Les cultures sont faites de pratiques et de croyances religieuses, éducatives, alimentaires, artistiques, ludiques. Elles concernent aussi les règles d'organisation de la parenté, de la famille et des groupements politiques. Les pratiques et croyances concernant le corps, la santé, la maladie y tiennent une place importante.

¹ En adoptant ces répertoires, les individus affirment leur appartenance tout en agissant pour leur propre compte, y compris dans les conflits de pouvoir et d'intérêt qui les opposent aux autres acteurs. Ces répertoires donnent un sens à leur action. Ils la légitiment aux yeux du sujet et des protagonistes. En fait, la culture et la tradition

² On distingue l'action individuelle (comportant une part de liberté et de rationalité) et l'action en société (il s'agit de prendre en compte l'action des autres et de s'y ajuster).

La grande diversité des cultures, toutes enracinées dans un terroir et une histoire locale, contraste avec la diffusion planétaire des produits culturels de l'industrie.

Culture et Industrie

Les cultures ont toujours été en contact et en relation d'échange les unes avec les autres (Mauss, le Don). Mais une situation historique toute nouvelle est apparue à partir du moment où les révolutions industrielles successives ont doté les pays développés, de machines à fabriquer des produits culturels et de moyens de diffusion de grande puissance. Ces pays peuvent maintenant déverser partout dans le monde, en masse, les éléments de leur propre culture ou celle des autres. L'industrie apparaît comme une culture parmi d'autres mais dont le régime est nouveau. On parle alors d'industries culturelles et de biens culturels.

⇒ L'expression « **industries culturelles** » a été utilisée pour la première fois par Theodor W. Adorno et Max Horkheimer (1947). Ces sociologues, se rattachant à l'École de Francfort (on y retrouvera également Jürgen Habermas), entendaient stigmatiser la reproduction en série de biens culturels qui met en péril la création artistique. Ils insistent notamment sur les côtés négatifs de la modernité industrielle, incapable de transmettre une culture atteignant les sujets dans leurs profondeurs, réduite à l'inauthenticité et à la standardisation superficielle.

À la fin des années 70, de nombreux analystes cherchèrent à dresser un inventaire des industries culturelles. Ils y inclurent les industries dont les technologies permettaient de reproduire en série des biens faisant partie de ce que l'on nomme la culture. Les images, la musique, la parole, font partie des cultures de la tradition. En conséquence, le cinéma, la production de supports de musique enregistrée (disques, cassettes, lasers) furent très vite considérés comme des industries culturelles.

Ce contenu est cependant très vite apparu insuffisant. Il a fallu le compléter par un critère de support (papier, disque, bande magnétique, pellicule, et les appareils qui vont avec, comme la télévision, le satellite, le câble, et qui font l'objet d'une production industrielle). Ce double critère a permis à des analystes comme P. Flichy (1980), B. Mège (1986), G. Tremblay (1990) de définir les industries culturelles par les caractéristiques suivantes :

- Elles nécessitent de gros moyens.
- Elles mettent en œuvre des techniques de reproduction en série
- Elles travaillent pour le marché (on rappelle qu'elles marchandisent la culture)
- Elles sont fondées sur une organisation du travail de type capitaliste (transformation du créateur en travailleur, et de la culture en bien culturel).

Il convient donc d'élargir considérablement le champ des industries culturelles, pour y inclure la télévision, la photographie, la publicité, le spectacle, le tourisme de masse. On distinguera également **l'infrastructure ou les supports** (permanents et faciles à reproduire, même si avec les nouvelles technologies, on assiste à un changement accéléré des supports) d'une part, et **les contenus** (ils font l'objet d'une reproduction constamment renouvelée, coûteuse, difficile ...).

Les industries culturelles sont ainsi des activités industrielles qui produisent et commercialisent des discours, sons, images, arts et « toute autre capacité ou habitude acquise par l'homme en tant que membre de la société » et qui, possèdent à des degrés divers les caractéristiques de la culture mentionnées ci-dessus.

⇒ Si cette définition des industries culturelles cerne une branche d'activité des sociétés industrielles, force est de constater que les industries du vêtement, du meuble, du jouet, de l'alimentation – qui sont des biens culturels – sont totalement exclues du champ d'étude.

Or lorsque l'on passe une frontière alimentaire ou vestimentaire forte, on passe aussi une frontière culturelle forte. Exemple, la restauration rapide ou le petit déjeuner copieux (œuf, bacon, céréales...) aux Etats Unis. Chaque culture-tradition possède ainsi ses propres pratiques dans les domaines des techniques du corps, de la culture matérielle, de l'alimentation, des mœurs et des coutumes...

La production industrielle de biens de consommation courante déverse sur le marché des objets, qui poussés par l'expansion continue des échanges marchands jusque dans les recoins les plus reculés de la planète, entrent en concurrence avec les produits des cultures locales : cassettes et disques contre instruments de musique, hamburger contre cuisine traditionnelle, hypermarchés contre échanges sur les places de marché... Tous les systèmes d'approvisionnement industriels de masse véhiculent et marchandisent de la culture. **Ainsi la notion d'industrie comme culture, est elle aussi une tradition, enracinée dans une histoire locale, mais qui par le biais de la technologie, des investissements et du marché, a une vocation mondiale.**

Nous devons donc faire face à deux acceptations du mot culture, celle du ministère de la culture et des industries culturelles, qui est restrictif en ce qu'elle réduit la culture au patrimoine et à la création littéraire et artistique (elle exclut ainsi de la culture, la pratique du sport, le vêtement, l'alimentation, ...) et celle des ethnologues, qui englobe l'ensemble de ce qui est appris par chaque humain en tant que membre d'une société donnée.

Toutes les questions posées par la mondialisation des marchés de la culture s'inscrivent ainsi dans l'espace ouvert entre les cultures et l'industrie, entre le local et le global, entre le rapport au passé et l'innovation industrielle. Ces questions peuvent être regroupées en quatre débats. Le premier concerne le destin des innombrables cultures de la tradition (les cultures ethniques) prises dans les turbulences du marché mondial des biens culturels. Le second revient sur un débat interne aux sociétés industrielles : en se soumettant aux lois du marché, les industries culturelles se concentrent de plus en plus (exemple du Groupe PPR, de Virginie), ce faisant ne risquent-elles pas de s'aligner sur un modèle culturel unique modelé par les Etats-Unis. Le troisième s'interroge sur la véritable fonction des politiques culturelles, à l'échelon local (rôle de l'Etat Nation) et mondial (rôle de l'UNESCO, discussions à l'OMC). Enfin le quatrième reviendra sur l'érosion des cultures singulières et les revendications identitaires.

I) DE LA CULTURE TRADITION A LA CULTURE MONDIALE

Les auteurs contemporains sont nombreux à avoir le sentiment que la modernisation fera progressivement converger les cultures du monde entier vers un modèle unique (celui de l'américanisation ou de la cyberculture). Dans les années 60, des sociologues (dont Shmuel Eisenstadt, 1963³) avaient ainsi rationalisé ce sentiment sous la forme d'une « *théorie de la convergence* » des civilisations sous l'effet d'une irrésistible modernisation.

Après plus de 30 années de recul, on s'aperçoit que la modernisation n'a pas produit la convergence attendue. Bien plus, on a pris acte du fait que l'humanité est régulièrement vouée à produire des clivages sociaux, des revendications de groupes, de la distinction culturelle, des modes de vie et de consommation très divers. Bref, qu'elle est devenue une formidable machine à produire de la différence culturelle. Ceci peut être démontré de deux manières : soit en remontant à l'origine de l'humanité et en contemplant la diversification socioculturelle foisonnante, soit en procédant à une analyse sociologique des processus de divergence et de différenciation dans notre société moderne.

A) Marchandisation et culture

L'homme, apparu en Afrique, il y a près de 4 millions d'années, a vécu de chasse et de cueillette. Des groupes d'individus se sont organisés tout en développant des spécificités sociales, culturelles et génétiques. La diversité et la fragmentation étaient multipliés par la dispersion géographique des groupes à l'échelle des continents. Démunis de moyens de communication et de transport, les humains furent incapables de se forger une quelconque uniformité socioculturelle ou linguistique. Les habitudes alimentaires, les techniques de production, la musique, les langues, les rites religieux... se diversifièrent à raison de l'inventivité humaine. **On est ainsi à l'opposé de la mondialisation moderne des flux culturels.**

L'apparition de l'agriculture, et le développement rapide de l'économie agricole villageoise, favoriseront l'essor des villes. Ces dernières se construiront autour de trois espaces : le temple des divinités, le palais du souverain et le marché (port fluvial, nœud de routes...). La ville se distingue du village, c'est un lieu d'échange, de communication et de production culturelle intense. **C'est aussi le lieu qui verra l'apparition de la monnaie et de l'économie marchande.**

L'échange marchand propose une alternative aux échanges redistributifs et à la réciprocité villageoise. Il détruit cependant sur son passage les diverses formes sociales et culturelles. Ainsi les marchands, par l'intermédiaire de la monnaie, peuvent entrer en relation d'échange alors même qu'ils ne connaissent pas et ne parlent pas la même langue. Ceci a entraîné des changements considérables dans les modes de vie et les échanges intercommunautaires, qualifiés par Karl Polanyi (1944) de « *Grande Transformation* ». Avant la grande transformation, Polanyi rappelle que les échanges économiques étaient subordonnés à des logiques sociales, de réciprocité et de redistribution (exemple des surplus agricoles). Après la transformation, le marché obéit à des logiques économiques autonomes. Les biens circulent en dehors de toute structure sociale.

La progression de l'économie marchande repose sur trois processus : la création de monnaie, la définition culturelle d'une catégorie de biens susceptibles d'être achetés et vendus, une intensification de la division du travail (Adam Smith) et de la spécialisation régionale des productions (David Ricardo). Tous les biens et tous les services n'ont pas été marchandisés. Certains biens furent en effet exclus du marché, ce fût le cas de la culture.

³ « Historiquement, la modernisation est le processus de changement vers ces types de systèmes qui se sont développés en Europe occidentale et en Amérique du Nord depuis le XVIII^e siècle jusqu'au XIX^e siècle et se sont ensuite répandus dans d'autres pays ».

B) Les origines du système mondial moderne

Si la mondialisation des flux culturels n'a guère que quelques dizaines d'années d'existence, son origine et ses avancées sont fortement liées aux technologies des échanges et des communications depuis la plus Haute Antiquité à nos jours. Ces technologies concernent deux aspects des échanges : les transports et les communications. Les transports se définissent comme des techniques qui permettent de déplacer des personnes et des biens d'un endroit à l'autre (diligence, train, bateau, ...). *Les communications* sont des techniques qui permettent de faire passer de l'information entre des personnes (télégraphe, courrier postal...). **Ces deux techniques font partie de la culture** (la culture ne se réduit pas à l'information, elle est présente dans les bagages des voyageurs et les caisses des marchands sous la forme d'objets culturels) **et sont essentielles au développement marchand** (transports des marchandises, information sur l'état du marché).

Ces techniques ne fonctionnent pas toutes seules, il faut cependant pour les mobiliser, une dynamique sociale, une culture technique et une transmission des savoirs.

Ainsi la communication écrite restera longtemps confinée dans les limites de la communauté de langue et de culture. Mais les dynamiques politiques et religieuses lui permirent d'en sortir, avec des traductions et des textes écrits simultanément en plusieurs langues.

L'essor des transports terrestres et nautiques jusqu'au XVe siècle produisit l'émergence de vastes entités multiculturelles centrées sur des zones d'échange et de communication (exemple de l'histoire de la Méditerranée, tiraillée entre la Grèce, l'Egypte, l'empire Romain et Ottoman). Entre 1450 et 1500, ce sont les Portugais qui contournent l'Afrique, atteignent les Açores, puis le continent américain, et réalisent d'un coup, la globalisation des transports et des communications maritimes. Des univers socioculturels qui n'étaient en contact les uns avec les autres que par masses continentales interposées, et par des liaisons maritimes lentes et dangereuses, sont mis brusquement face à face.

A cette époque, le capitalisme marchand est en plein essor en Europe. Les marchands disposant de capitaux importants, les jouent dans des expéditions maritimes, principalement le commerce des épices et des marchandises de luxe du Proche-Orient, de la Chine, des Indes, des Caraïbes et des Amériques. Toutes les économies régionales sont mises en réseau par le commerce des marchandises. **C'est l'origine même du système mondial moderne** (Braudel, 1967-1975, Wallerstein, 1974). Il ne s'agit pas d'un marché mondial cohérent et unifié, sur lequel le jeu de l'offre et la demande imposerait des prix uniformes, mais une mise en réseau de marchés imparfaits.

Ces réseaux marchands se doublent d'échanges culturels intenses. L'Europe découvre des sociétés, des langues, des mœurs dont personne ne soupçonnait l'existence. Les récits de voyages acquièrent une popularité sans limites. Les objets exotiques (meubles et porcelaines chinois, tapis d'Orient, fourrures d'Amérique) envahissent les cabinets des notables.

La situation à la fin du XVIIe siècle peut ainsi se résumer de la façon suivante :

- une fragmentation culturelle de l'humanité, cependant les sociétés traditionnelles échappent de moins en moins à une intégration dans de vastes ensembles politiques
- une constante progression des échanges marchands, en étendue géographique, en volume et en nombre de secteurs de l'activité socioculturelle
- les transports et les communications se perfectionnent et s'intensifient
- Les transformations sociales et techniques s'accompagnent d'un immense effort intellectuel et réglementaire pour comprendre et canaliser les contacts et les changements culturels (à titre d'exemple, le développement de l'imprimerie et de la presse posera le problème de la liberté d'expression et de communication).

Un dernier élément viendra parachever la présentation historique de la mondialisation de la culture, la révolution industrielle.

C) De la révolution industrielle à la mondialisation de la culture

Alors qu'en 1776 (date de parution de l'ouvrage d'Adam Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*), l'industrie progressait sans innovations technologiques, 1830, voit apparaître la révolution de la vapeur, du charbon, du fer et des textiles. Ces innovations techniques et organisationnelles sont également des innovations sociales et culturelles.

Ainsi la mobilisation des ressources de la publicité vers 1840, permet à **la presse** de baisser ses prix de vente et d'augmenter ses tirages. Elle sort du cercle des élites et se popularise. En 1863, sort le *Petit Journal*. En 1865, les imprimantes rotatives se perfectionnent, et permettent d'atteindre des tirages de 36 000 exemplaires en une heure. La liberté de la presse inscrite dans la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789 s'impose enfin dans les démocraties occidentales. La demande d'information, d'abord bancaire et commerciale, puis politique, suscite la **création d'agences** (Havas en France dès 1835, Reuter en Grande-Bretagne dès 1851). En 1880, Reuter et Havas sont présentes dans le monde entier.

La seconde révolution, celle de l'électricité, bouleverse les communications et les activités socioculturelles. Apparition du **premier télégraphe électrique** Paris-Rouen en 1845, un câble télégraphique est tiré sur l'atlantique dès 1866. Entre 1829 et 1839, Niepce et Daguerre associent optique, chambre noire et sels d'argent pour mettre au point la **photographie**. A partir de 1850, les photographes se livrent à des prises de vue. La photographie se trouve couplée avec la saisie du mouvement. La **première projection cinématographique** a lieu à Paris en 1895. Le cinéma s'engage alors dans deux directions divergentes : la science alliée au réalisme des frères Lumière, l'imaginaire de Georges Méliès. Avant 1914, les grandes compagnies de production cinématographiques sont nées : Pathé et Gaumont en France, Fox, Mayer et Warner aux Etats Unis. Viendront ensuite Hollywood et United Artists (1919). Le Cinéma parlant est mis au point en 1927. L'électricité permet également l'élaboration du moteur à explosion, et sa mise en application dans les transports terrestres (automobile), aériens (avion) et nautiques (hélice). Dès 1899, Marconi envoie le premier message hertzien d'Angleterre en France. C'est la naissance de la **téléphonie sans fil** (TSF). **L'enregistrement sonore analogique** devient opérationnel dès 1885 avec les machines de Bell et Tainter, puis Edison. Utilisation du disque comme support, et apparition des maisons de disques (Pathé en 1893, Deutche Grammophon en 1898...). La télévision expérimentée en 1925, est mise en service avant 1939 (le 1^{er} journal télévisé français est diffusé en 1949).

De nos jours, plusieurs innovations continuent à bouleverser le paysage des industries culturelles, de la communication et de l'information : l'ordinateur, l'enregistrement numérique, le câble, la transmission satellite, l'internet... sont des vecteurs culturels. Ce raisonnement est également pertinent dans les domaines de **l'enseignement** (l'école est en effet diversifiée d'une société à l'autre, et à l'intérieur d'un même pays), **l'approvisionnement industriel de masse** (les modes de transports individuels ou collectifs correspondent à des modes de vie culturellement identifiés, apparition du confort et des arts ménagers, l'agroalimentaire a affecté l'art de la table et les cuisines traditionnelles) ou **le sport** (véritable phénomène culturel des années 90)

De nos jours, l'industrie permet une reproduction en série, à l'identique et dans un temps très court, de produits destinés à tous les secteurs de la culture. Toutefois, on ne parle de mondialisation de la culture, que depuis la fin des années 70. Les différents chocs pétroliers, la remise en cause des politiques keynésiennes (interventionnisme des états nations), le retour des programmes de libéralisation de l'économie (Programme du Président Reagan aux USA, thatchérisme en Grande Bretagne) et des échanges (GATT, OMC, Banque Mondiale, FMI), l'effondrement du bloc soviétique et l'ouverture de la Chine (Entrée durant l'été 2001 à l'OMC) rappellent que la mondialisation s'effectue par une globalisation des marchés, y compris dans le domaine des biens culturels.

La globalisation des marchés implique la mise en concurrence, à l'échelle mondiale, de toutes les entreprises qui produisent des biens culturels : disques, films, programmes, journaux, livres, supports de toutes sortes, mais aussi alimentation, restauration rapide, soins de santé, tourisme, éducation..

La configuration de la mondialisation de la culture serait ainsi caractérisée par la rencontre entre des cultures fragmentées, locales, ancrées dans la longue durée de l'histoire, d'une part, et des biens et services mis sur le marché par des industries récentes globalisées par des systèmes d'échanges et de communication, d'autre part.

II) DE L'ÉROSION DES CULTURES AU PARTICULARISME

Les relations entre la mondialisation et les spécificités socioculturelles sont généralement analysées à partir d'une définition restrictive de la culture (industries culturelles) ou d'une approche marchande du lien social (**en d'autres termes, elles partent du global pour aller vers le local**). La démarche des ethnologues présente au contraire l'avantage d'avoir une perception relativement fiable de ce qui se passe localement.

Au regard du changement culturel et de la mondialisation des échanges culturels, leur constat est unanime. D'un côté, ils témoignent d'une érosion rapide et irréversible des cultures singulières à l'échelle planétaire. De l'autre, ils observent que cette érosion est limitée par des éléments solides des cultures traditions et qu'il y a, de par le monde, une production culturelle constante, foisonnante et diversifiée, en dépit de l'hégémonie culturelle exercée par les pays industrialisés.

A) La remise en cause des traditions

En Mélanésie, Weiner (1977) avait constaté que les rites agraires, les échanges cérémoniels et les techniques de construction des canots, observés par Malinowski au début du siècle, avaient été en grande partie abandonnés, voire tombés dans l'oubli. De manière générale, on peut souligner que de nombreux processus de changements culturels ont affecté les sociétés en venant du dehors.

⇒ **L'expansion mondiale des échanges marchands** à partir du XVe siècle a inscrit de nombreuses sociétés à la périphérie du marché mondial. Par le biais de l'offre et la demande, le commerce a un double impact. L'offre introduit du dehors des biens qui se substituent à la production locale : ainsi les étoffes de fabrication industrielle, la farine de blé, le pain, les boissons comme la bière, le vin et le Coca-Cola se sont substitués aux étoffes locales, à la boule de mil ou d'igname, à la bière de mil, au vin de raphia ou de palme. La demande a également un impact considérable : la traite des esclaves, la demande de matières premières (café, thé...).

⇒ **Les conquêtes coloniales** (Ouest des USA, Chine au Tibet, l'Europe dans le monde entier...) ont été l'occasion de destruction de cultures singulières à grande échelle (pertes humaines, destruction des biens et du patrimoine artistique et culturel...). L'impérialisme moderne possède des caractéristiques spécifiques par rapport aux conquêtes d'Antan.

En premier lieu, *c'est l'émergence des nationalismes* en Europe (phase d'explosion jusqu'à la 1^{ère} guerre mondiale, phase de construction après la 2^d, phase d'explosion depuis les années 80). En second lieu, *la révolution industrielle* change les enjeux et les moyens de conquête. Les transports maritimes ont facilité les communications et échanges entre métropole et colonies

C'est la conjonction du nationalisme et de l'économie industrielle et marchande, qui confère à l'impérialisme du XIXe et XXe siècles sa configuration historique et singulière, et sa violence destructrice (tout ceci au nom des nations dites « civilisées »).

B) Entre synergie culturelle et choc culturel

En dépit des changements qui affectèrent ces pays et les chocs de cultures qui en découlèrent, les « colonisés » n'ont pas abdiqué dans leur initiative et leur inscription dans l'histoire. Ils ont su réinventer les traditions, domestiquer l'apport occidental et se l'approprier.

⇒ **L'économie de marché, la colonisation et les contacts culturels sont entrés en synergie.**

Ainsi en matière agricole, on a assisté à une migration planétaire de plantes cultivées qui répondaient à une demande ou une carence de l'agriculture locale (adoption spontanée et rapide par l'Afrique du maïs, du manioc, des arbres fruitiers...). La culture matérielle importée a été réappropriée et domestiquée partout dans le monde. Partout se manifeste une demande ardente pour les objets de modernité : eau courante, électricité, voiture, TV, médias... Ainsi avant de parler d'aliénation, il convient de prendre en compte les conditions de vie ordinaires des populations en régime préindustriel (mortalité infantile de l'ordre de 50%, disettes, famines...). La situation coloniale a entraîné dans son sillage un certain nombre d'agents de changement : administrateurs, médecins, commerçants, enseignants, ethnologues. Les organisations humanitaires contemporaines sont les héritières directes de ces agents. L'école et les services de santé qu'elles diffusent ont été plébiscités partout dans le monde.

⇒ **Les sociétés traditionnelles consacrent beaucoup de temps et d'énergie à produire les sujets et l'organisation sociale qui les relie.** Elles ne négligent pas pour autant la production des conditions matérielles de l'existence. Les sociétés de la tradition insistent beaucoup sur les activités cérémonielles et ritualisées, qui façonnent les sujets dans leurs habitudes mentales, les situent dans la parenté, le village, l'environnement de la faune et la flore... Ces activités engagent le corps dans des apprentissages longs comme la musique, la danse, le chant... Elles ne sont pas productrices de biens matériels pourvus d'une valeur d'échange et d'une valeur d'usage, elles produisent au contraire des sujets humains et de la socialité. Elles construisent la société en produisant la culture.

La place de l'être humain et de la communauté dans les sociétés traditionnelles contrastent avec la voie suivie par les sociétés occidentales. Ces dernières ont en effet renversé le rapport qui existait entre la production des choses et la production de sujets socialisés. Ainsi, la logique de production de biens matériels a primé sur celle des personnes (le siècle des Lumières la qualifiera de « progrès »). En cette fin de XXe siècle, le développement des Sciences de l'Homme (MSH à Paris, ISH à Lyon) a crédité un point de vue sensiblement différent : rappelant entre autre l'importance de l'entourage et des relations sociales dans la « production » de l'être humain. Les analyses des psychologues et anthropologues se trouvent en consonance avec les sociétés traditionnelles, sans que nos sociétés industrielles en aient tiré les conséquences.

⇒ **Les sociétés de la tradition sont de plus en plus confrontées à un choix de civilisation :** continuer à donner la priorité à la production de sujets socialisés aux dépens de la modernisation ou bien acquérir les biens matériels de la modernité aux dépens de la priorité au sujet. Ce choix n'est cependant pas aussi clair et tranché. Les termes de la modernisation sont quelque peu hétérogènes. Ainsi la mise en place d'un hôpital pourrait sauver de nombreuses vies, toutefois sa construction nécessite de l'électricité, des routes, du personnel qualifié, des médicaments... bref, l'instauration d'une véritable société industrielle. Dans le cadre des biens culturels, comme la télévision, le choix se complique. La télévision est un objet désirable qui donne un statut et un prestige. Il entre cependant en opposition avec la notion des liens sociaux.

⇒ **Dans les sociétés traditionnelles, la production de sujets socialisés ne pèse guère sur l'exploitation de l'environnement naturel.** En revanche, l'option industrielle moderne et l'explosion démographique du XXe siècle, combinées à une compétition planétaire désordonnée pour l'appropriation des ressources les plus diverses (eau, terre, forêt, pétrole) agressent de nombreuses sociétés à travers le monde. Ces agressions poursuivent le travail d'érosion des cultures singulières et posent des questions de

droit et d'action de protection. Du point de vue juridique, le droit à l'exception socioculturelle, les droits fonciers des dernières sociétés de la tradition et la liberté de pensée et d'expression constituent des enjeux de lutte sur la planète entière. Les droits des minorités procèdent de la déclaration universelle des Droits de l'Homme, approuvée par l'Assemblée générale de l'ONU en 1948. Elle énumère les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels de tout être humain. Ce texte d'origine occidentale, qui n'est pas partagé par tous les êtres humains, n'a pas de valeur contraignante pour les états. Il n'empêche qu'il fournit une référence à des minorités et aux organisations qui les soutiennent, d'invoquer un principe de droit (exemple de la guerre en Yougoslavie, du problème de la Tchétchénie ou encore de la Macédoine).

⇒ Si les cultures traditionnelles sont menacées par nos cultures industrielles, la culture européenne reste également sous le coup de la puissance américaine. **La mondialisation de la culture traduirait ainsi un phénomène d'américanisation des sociétés.** En effet, même dans les pays occidentaux, des pans entiers des industries culturelles sont en danger. Il en est ainsi des productions multimédias, de la télévision, du cinéma, du livre en Europe qui sont concurrencés par les groupes américains.

« *L'exception culturelle*⁴ » bannière des combats menés par la France lors des négociations du GATT de 1994, est devenue dans les discours officiels « *la diversité culturelle* », lifting sémantique destiné à rendre moins tricolore un dossier auquel un certain nombre de pays pouvaient envisager de se rallier à condition de ne pas sembler s'aligner simplement sur Paris.

Le dossier de l'exception ou de la diversité culturelle a été l'un des enjeux importants de la conférence de Seattle et du cycle du Millénium. Ce statut vedette est paradoxal puisque l'objectif de ceux qui en ont fait leur cheval de bataille était précisément de l'exclure du champs d'application de l'OMC.

C'est le résultat auquel était parvenu in extremis, le précédent cycle de négociations, après que ce sujet eut menacé de faire capoter tout l'Uruguay Round : non pas, comme le revendiquent les défenseurs de l'exception ou de la diversité culturelle, en prenant explicitement en compte le caractère particulier des produits et services que sont les œuvres de l'esprit pour leur appliquer un droit positif original, mais en inscrivant dans la déclaration de Marrakech de 1994, deux acquis a minima. **D'une part**, l'audiovisuel est exempté de la clause de la nation la plus favorisée, qui aurait rendu caducs tous les systèmes d'aides à la production et à la diffusion. D'autre part, la mise en place de l'OMC peut se faire en acceptant que les pays ne soient pas contraints de s'engager à libéraliser la culture comme les autres secteurs économiques. Cette dernière possibilité a d'ailleurs été mise à profit par la très grande majorité des pays concernés : 116 des 135 Etats Membres de l'OMC.

La question de la diversité culturelle semble pourtant simple : la culture n'est pas une denrée comme une autre, sa diversité est un bien qui doit être préservé comme une valeur spirituelle supérieure, face au risque d'uniformisation qu'engendre la mondialisation, avec comme centre une industrie des programmes (cinématographiques, musicaux, audiovisuels et informatiques) tendanciellement hégémonique, située à Hollywood. Le libre jeu de la circulation des biens et des services, et les mécanismes de la concurrence, privent les nations (ou toute autre collectivité) de la possibilité de mettre en place des mesures spécifiques de soutien à sa production culturelle, mais gênent aussi la diffusion d'autres productions culturelles que celles portées par le marché. Dominantes à l'échelle mondiale, les industries de programmes américaines pèsent de tout leur poids pour qu'aucune entrave ne soit mise à une libre circulation qui tend à se faire à leur avantage exclusif.

Le déficit annuel des échanges entre l'Union européenne et les Etats-Unis pour les films et les programmes audiovisuels n'a cessé de s'accroître depuis une dizaine d'années. Il atteignait 5,6 milliards de dollars en 1996 (en progression de 18% par rapport à 1995), puis 6 milliards en 1997. Le passage progressif au numérique risque encore d'aggraver cette situation.

⁴ Expression inventés par Jack Lang, alors ministre de la Culture dans les années 90.

Il convient toutefois de faire la différence entre deux niveaux culturels. **Les industries culturelles classiques** (cinéma, télévision, disque, livre) dont il paraît improbable d'envisager une défaite des défenseurs de la culture. **Les industries culturelles novatrices** (droits d'auteurs, création de logiciel, utilisation d'internet) qui sont à fortiori des territoires inconnus où les possibilités de diffusion et de création sont énormes.

Dans ces domaines, les Etats-Unis possèdent une avance technique et économique considérable. Ils prétendent ainsi fonder sur l'identité des canaux de la communication numérisée une identité de traitement des contenus culturels (le fameux principe de convergence). Tout ceci est cause d'inquiétude pour les Européens, épris de diversité culturelle pour leur continent, et soucieux de préserver la singularité de leurs industries.

C) L'illusion d'un véritable débat sur la mondialisation de la culture

La mondialisation économique, financière, culturelle a été étudiée par les économistes, les différents médias, les industriels de la culture. Ces derniers en soulignent les avantages : économies d'échelle, gains de productivité...Il s'agit d'une observation de la mondialisation au niveau global. **L'ethnologue, en revanche, aura un point de vue local sur la mondialisation des flux culturels.** Au lieu de se situer du côté de l'émission de culture mondialisée, il se situera du côté de la réception localisée.

Le point de vue global sur la mondialisation de la culture isole les produits culturels de leur contexte, les agrège par catégories, et en quantifie la production et la distribution à l'échelle de la planète. Il est mal armé pour saisir la manière dont ces produits culturels sont reçus, décodés, domestiqués, réappropriés. Le point de vue global n'a pas accès à l'activité des instances intermédiaires qui trient et recontextualisent les produits des industries de la culture. Ces médiateurs sont la famille, la communauté locale, les leaders politiques et religieux, les églises...Ainsi, seul un point de vue local, qui remet la consommation culturelle dans le contexte des activités multiples et quotidiennes d'une communauté, est à même d'évaluer l'impact. La difficulté d'une telle étude est manifeste : autant il est possible d'avoir une bonne radiographie des industries de la culture, autant il est difficile de placer un ethnologue dans chaque village pour saisir la portée des produits culturels. **Le débat sur la mondialisation de la culture serait ainsi victime d'une illusion d'optique.**

D) Entre particularisme et revendications identitaires

1) Mondialisation et particularisme

Depuis la fin de la guerre froide, que l'on parle de l'Afghanistan, du conflit en ex-Yougoslavie, de la guerre en Tchétchénie, du protectionnisme nippon, de la montée de l'extrémisme au Moyen-Orient, ou encore des revendications séparatistes (Pays Basque, Corse), force est de constater une montée du nationalisme. Si les notions de nations et de nationalisme ne sont pas adaptées à toutes les situations, il en est une qui, en revanche constitue un indéniable dénominateur commun aux crises ethno-nationalistes de ces dernières années : **l'identité**. De tous temps, et en tous lieux, les individus ou les groupes humains ont éprouvé encore le besoin de se construire une ou plusieurs identités. Ces identités ne sont ni pérennes, ni prédéterminées. Les individus comme les groupes humains ne sont pas tenus par une identité qui leur aurait été donnée à priori par l'histoire ou quelque observateur. **Une identité ne cesse de se construire et de se reconstruire.**

L'identité nationale est une manière particulière de construire son identité, une façon pour les groupes et les individus de se penser, parmi tant d'autres.

Toutefois, comme le souligne Bertrand Badie (1996, p 23) «*Alors que l'identité est un concept universel, l'identité nationale est un concept n'intéressant que certaines trajectoires historiques nationales* ». Il en résulte une double contradiction susceptible d'éclairer la crise que traverse la nation :

- d'une part, la contradiction entre une identité nationale qui est une façon stable de construire l'identité et les mouvements d'identité particularistes, conflictuels ou non.
- d'autre part, la contradiction entre la prolifération de ces particularismes et la réalité de la mondialisation. Avec le développement des moyens de télécommunications, des réseaux câblés, de la transmission satellitaire, la communication entre les diverses parties du monde s'intensifie. Cette tendance vient directement en opposition avec les particularismes. Toutefois, l'une explique l'autre : ainsi une mondialisation mal maîtrisée, trop rapide, mal comprise... entraîne le développement et le renforcement des identités de toute sorte.

a) La Nation

Le 19^{ème} siècle a marqué le triomphe de la nation politique, c'est à dire d'une communauté politique contractuelle transcendant les particularismes. 4 traits la caractérisent :

⇒ *La nation implique une allégeance prioritaire*

Faire allégeance à la nation, c'est considérer que l'appartenance à la nation est au-dessus de l'appartenance à tout autre groupe auquel on se réfère par ailleurs. La nation est hiérarchiquement supérieure. La période récente a vu au contraire, dans les pays d'Europe Centrale et Orientale, les allégeances (religieuse, tribale, ethnique, linguistique, familiale...) proliférer de manière anarchique. Elles sont entrées en contradiction avec l'allégeance prioritaire.

⇒ *La nation est une souveraineté*

Cette souveraineté découle de la légitimité que les dirigeants tirent de leur élection par le peuple citoyen. La souveraineté nationale suppose donc l'existence d'un espace politique auquel les citoyens sont censés participer. Ceci est indissociable du processus de démocratisation des sociétés et de l'extension du suffrage universel. Avec la prolifération des particularismes, on assiste à la dilution de l'espace politique.

⇒ *La nation suppose la territorialité*

La construction d'une communauté nationale s'inscrit dans un territoire délimité par des frontières. Or la plupart des particularistes sont rebelles à la territorialité (ainsi l'Islam ne se circonscrit pas dans un territoire).

⇒ *La nation est une communauté politique nationale*

La nation se définit comme une solution universalisante. Les nations ont engendré un système international, désigné comme étant de nations territoriales. De nos jours, ce processus d'internationalisation s'essouffle. La plupart de ces espaces du monde ne correspondent plus à une logique de territorialisation.

b) Mondialisation

Les particularismes s'expriment surtout à l'heure de ce qu'il est convenu d'appeler la mondialisation. La mondialisation, c'est tout d'abord, la prétention de soumettre la planète entière aux mêmes règles, aux mêmes normes, aux mêmes valeurs. La mondialisation procède d'une longue histoire mais n'a connu son véritable accomplissement qu'avec la décolonisation. **La mondialisation ne se fait pas seulement vers le haut** : élaboration du droit international, des instances internationales (FMI, Banque Mondiale, ONU...), **elle procède également de l'intensification des flux transnationaux** (économiques, culturels, migratoires...). Ces flux participent à l'homogénéisation des modes de vie et remettent en cause l'idée même de nation.

La nation n'apparaît plus comme une entité souveraine viable ou un acteur déterminant sur la scène internationale. Une autre société transnationale émerge. Des solidarités nouvelles dérivent de ces flux transnationaux : religieuses, idéologiques, culturelles, linguistiques... Ces nouvelles solidarités transnationales sont des facteurs de réactions particularistes :

- D'abord parce qu'en remettant en cause l'Etat-nation, elles donnent naissance à de nouveaux territoires où s'enracinent des formes inédites d'allégeance et de solidarité. La transnationalisation du monde redonne un sens à la vie locale, aux solidarités locales, à la région, tout en réaffirmant des solidarités religieuses, culturelles, linguistiques.
- En ignorant le niveau de l'Etat-nation, les flux transnationaux réveillent des solidarités supranationales (les moyens de communication internationaux ont permis de créer des événements de solidarité entre les différentes communautés kurdes).
- Cette mondialisation et cette transnationalisation concentrent le faisceau de toutes les critiques, de toutes les contestations que les crises sociales, économiques et politiques sont susceptibles d'engendrer dans les pays en développement. Dans de nombreux pays, les contestations, pourtant marginales à l'origine, parviennent à acquérir une portée internationale (la crise algérienne). Les contestations convergent en de nombreux endroits vers la remise en cause de l'hégémonie occidentale que produit la logique de mondialisation

La nation comme construction d'une identité qui transcende les groupes ethniques ou religieux, est mise à mal. Son recul face aux particularismes s'explique en grande partie par la mondialisation et les revendications identitaires.

2) Les revendications identitaires

La fracture sociale et le brassage culturel ont émergé dans le débat public et politique sous la forme de **revendications identitaires**.

On désigne sous ce terme, *des conduites identificatrices revendiquées par un groupe ethnique de manière agressive au regard des autres groupes, et autoritairement conformiste à l'intérieur*. Ces conduites sont souvent des formations réactionnelles suscitées par la menace que fait peser la mondialisation sur les cultures singulières. Dans les médias, la religion apparaît comme un puissant conducteur des revendications identitaires.

⇒ En général, ce qui retient l'attention de la presse et de ces commentateurs, c'est la dérive de ces pratiques vers des pratiques violentes vis à vis des membres de la communauté ethnique, et conflictuelles à l'extérieur. Quand de telles dérives se produisent, les membres de la communauté sont sommés de s'identifier par un conformisme sans faille, faute de quoi, ils sont considérés comme des traîtres. A l'extérieur, ceci débouche sur des conflits ethniques ou identitaires (Ex-Yougoslavie, Cambodge, Rwanda, Tchétchénie, Afghanistan...). Dans ce contexte, les médias utilisent les termes de revendications identitaires, d'intégrisme, de fondamentalisme, de purification ethnique... Ils focalisent l'opinion publique sur les cas de violence et de génocide (Rwanda, Kosovo...). Ce faisant, ils omettent de signaler l'existence de situations de **cohabitation pacifique**, extrêmement nombreuses à travers le monde. Guy Hennebelle (1992) montre dans son livre *Le Tribalisme planétaire*, que «*les Etats parfaitement homogènes ne se comptent que sur les doigts des deux mains : l'hétérogénéité culturelle, religieuse, linguistique et ethnique est en effet partout la règle*» (rappelons que l'on parle 6 000 langues dans le monde alors qu'il n'y a que 225 Etats souverains et territoires autonomes, soit en moyenne 26 langues ou communautés ethniques par Etat). Hennebelle note ainsi que s'il y a des conflits - dont certains sont d'une violence extrême -, la cohabitation pacifique constitue le cas le plus fréquent

⇒ En ce qui concerne l'étude des conflits ou de la cohabitation, les positions des analystes se distribuent selon qu'ils adoptent un point de vue local ou global, qu'ils privilégient le facteur politique ou le facteur identitaire

- Ainsi Samuel Huntington (1996) privilégie l'articulation culture/identité comme facteurs explicatifs des conflits à l'échelle planétaire. Il considère qu'il y a dans le monde actuel, 7 à 8 civilisations principales. Dans ce contexte, les réactions identitaires seraient des réponses aux menaces que la globalisation des flux de toutes sortes fait peser de l'extérieur sur les diverses civilisations.

- Ignacio Ramonet (1995, 1997) privilégie quant à lui une approche globalisante de la géopolitique mondiale et lui subordonne les faits de la culture. Il a exprimé ainsi la crainte de voir se développer ce qu'il a appelé « *la pensée unique* ». Derrière ce credo du libéralisme économique, il y voit l'appropriation de la production et de la transmission culturelle par l'industrie privée, la concentration industrielle... Ces phénomènes vont certes dans le sens d'une diversité des contenus culturels, mais à l'intérieur d'une gamme étroite de produits, définie par le marketing culturel. Dans les pays industrialisés, l'affaiblissement du rôle de certains vecteurs culturels comme les grandes religions institutionnalisées, l'école, l'université, la famille face aux médias est préoccupant.

- Jean-François Bayart (1996) a présenté une thèse diamétralement opposée à celle d'Huntington. Pour lui, c'est le politique, c'est à dire les rapports de pouvoir comme réseau d'actions sur les actions, qui prime sur le facteur identité. Les faits de coopération et de conflits qui caractérisent l'action en société mobilisent et structurent les identifications culturelles en fonction des intérêts des groupes et des catégories sociales. Il s'agit avant d'une analyse locale des trajectoires, visant à remédier à l'ignorance totale⁵ dans laquelle nous sommes de la multiplicité des situations locales, de la vitalité des vecteurs culturels, de l'activité des traditions et du foisonnement de la création culturelle à l'échelon microscopique. Ainsi, ceci permet de comprendre des situations dans lesquelles les sujets ne sont pas des être sous influence culturelle. Dans de nombreux cas, ce sont les choix d'actions qui priment sur les traditions. Ces derniers provoquent des changements culturels, surtout en situation de conflit.

En vertu de ces analyses, on comprend rapidement que le débat sur les risques d'américanisation de la planète apparaît comme un faux débat. Si les industries culturelles américaines, en particulier, le cinéma et l'audiovisuel, se taillent une part importante dans les marchés de la culture au point de représenter une menace pour les industries concurrentes (européennes), si ces industries confèrent à la société américaine une visibilité mondiale, si certaines enseignes emblématiques (Mc Donald, Lewis, Coca-Cola, Disney, Hollywood, Microsoft) sont présentes partout dans le monde, si la langue anglo-américaine est universellement parlée dans le monde entier, on ne peut en conclure pour autant que toutes les cultures du monde soient en cours d'américanisation. Au contraire, on constate de plus en plus, que l'humanité est une machine à créer des différences. Chaque culture, chaque groupe conserve et défend son identité en recontextualisant les biens importés. En outre, d'autres pôles de création culturelle (l'enseignement, la peinture, l'harmonie du corps et de l'esprit...) font efficacement contrepoids à l'impérialisme culturel américain, notamment en Europe, en Asie et Amérique Latine. Il ne faut pas réduire l'approche socioculturelle et ses multiples fonctions aux industries et au marché des biens dits « culturels ».

⁵ Cela dit les flux mondiaux de marchandises, de capitaux, culturels sont d'une telle complexité qu'aucun individu, même très bien informé, ne peut se les représenter adéquatement. Les lacunes de la perception seraient alors comblées par l'imaginaire. C'est la thèse défendue par l'anthropologue Arjun Appadurai (1990). Ainsi la disjonction entre les flux réels et les représentations plus ou moins imaginaires que s'en font les individus et les groupes, se manifesterait par un jeu d'identités partiellement imaginées susceptible de dériver vers une violence incontrôlable. Il serait impossible, localement, de se faire une représentation adéquate des flux culturels, et donc de les maîtriser.

E) La démocratie culturelle

Depuis plus d'une dizaine d'années, bien des régimes autoritaires ont disparu, mais la démocratie n'a guère progressé. On assiste davantage au triomphe de l'économie de marché. Or celle-ci ne s'identifie pas à la démocratie. L'économie de marché fait aussi bon ménage avec les démocraties qu'avec les régimes non démocratiques. La plupart des économies émergentes sont même fondées sur des régimes autoritaires (Malaisie, Singapour, Indonésie, Pérou, Tunisie...).

La démocratie n'est vigoureuse que si elle est portée par un désir de libération qui se donne constamment de nouvelles frontières. **Face à l'extension de la culture de masse, d'une part, et à la montée des intégrismes et des nationalistes d'autre part, la grande affaire pour la démocratie est de défendre et de produire la diversité culturelle.** Après la démocratie politique et la démocratie sociale (Touraine, 1994), la renaissance des convictions démocratiques passe par la construction d'une démocratie culturelle.

La démocratie culturelle consiste à reconnaître la diversité des trajectoires, des projets et des origines. C'est aussi affirmer une nécessaire solidarité en redéfinissant celle-ci comme l'ensemble des garanties institutionnelles du droit de tout un chacun à se construire comme sujet.

La notion de sujet est à mettre relation avec la définition donnée par Alain Touraine (1998, p 33) : « *Par sujet, j'entends la construction de l'individu (ou du groupe) comme acteur, par l'association de sa liberté affirmée et de son expérience vécue, assumée et réinterprétée. Le sujet s'exprime aussi par la reconnaissance mutuelle de l'autre comme sujet, c'est à dire comme individu cherchant, lui aussi, à se construire. Dans cette perspective, la démocratie c'est l'ensemble des conditions institutionnelles qui permettent cette politique de sujet* ».

Ainsi pour être démocratique, l'égalité doit désormais signifier le droit de chacun de choisir et de gouverner sa propre existence, le droit à l'individualisation contre toutes les pressions qui s'exercent en faveur de la standardisation et de la moralisation. La démocratie ne peut donc plus se réduire à un ensemble de garantie contre un pouvoir autoritaire. Après la conquête des droits civiques et la défense de la justice sociale⁶, la démocratie doit être l'instrument de reconnaissance de l'autre et de la communication culturelle. La question est désormais comment pouvons-nous vivre ensemble ? c'est à dire comment concilier concrètement les règles de la vie sociale applicables à tous et la diversité des identités culturelles.

On ne peut plus établir la démocratie sur des principes transcendants. Le seul principe universaliste acceptable par tous est celui qui proclame le droit de tout un chacun à combiner librement sa participation à un monde globalisé par la technique et l'économique, et les multiples facettes de son identité. Le droit consiste donc à créer les conditions non pas tant d'une société multiculturelle⁷ que d'une communication interculturelle.

De là, la démocratie culturelle ne doit pas remplacer la démocratie sociale, civile ou politique. Mais leur être combinée.

⁶ A l'origine, la démocratisation concernait seulement le champs politique : elle consistait en l'octroi de droits civiques et en l'extension du suffrage universel. A partir du XIXe siècle, la question s'est posée de savoir si on pouvait étendre la démocratie à des situations autres que politiques, et d'abord aux situations de travail. C'est ce que l'on a appelé la question sociale. Ce n'est qu'aux termes de luttes, de révolutions et de conflits que la démocratie s'est étendue au monde du travail, que de politique ou civique, elle est devenue également sociale.

⁷ Certains sociologues (Touraine, 1998) soulignent que le multiculturalisme américain est préférable à l'absence totale de vision multiculturelle dans un pays comme la France où le principe des droits proprement et seulement politiques, continue à primer.

Classiquement, on considère que le développement est une condition préalable à la démocratie (Lipset, 1959). D'autres (Touraine, 1998) avancent la position inverse : à savoir que c'est la démocratie qui est une condition préalable au développement. Si une accumulation primitive du capital (au sens de Marx) est envisageable dans des régimes non démocratiques, un développement endogène, en revanche, ne l'est pas. Ainsi dans les pays occidentaux, la démocratisation a coïncidé avec l'essor du rationalisme à travers le règne de la Raison, de la Science, ... Or depuis plus d'un siècle, s'est engagé un vaste mouvement de réhabilitation de ce qui avait été discrédité comme relevant de la tradition. Les pays où le rationalisme n'a pas connu une telle ampleur sont d'autant plus disposés à concilier la modernisation avec le maintien de spécificités culturelles, historiques, ... (exemple du Japon).

Cette défense de l'identité communautaire peut aussi bien renforcer que desservir la démocratie. Elle la menace si elle participe à un projet d'homogénéisation nationale, éthique ou religieuse. Dans les pays en développement comme dans les pays modernisés, la démocratisation implique un effort permanent en vue de combiner l'identité culturelle avec la pensée rationnelle et la liberté personnelle.

III) DIVERSITE CULTURELLE ET MONDIALISATION

Lors de la deuxième rencontre informelle des membres du Réseau international sur la politique culturelle (RIPC) en septembre 1999, à Oaxaca (Mexique), les ministres ont convenu, sur la proposition du Canada, d'entreprendre des travaux spécialisés sur la diversité culturelle et la mondialisation. Le but était de fournir aux membres du Réseau des idées précises et des propositions concrètes quant à la manière de faire progresser leurs politiques culturelles, à l'échelle tant nationale qu'internationale. Il importait d'abord de faire une enquête auprès des membres du Réseau pour savoir quels étaient en gros les enjeux et les possibilités dans leurs pays respectifs. Il ne s'agissait pas d'examiner en détail un secteur en particulier, mais plutôt de faire un survol rapide des questions qui se posaient dans chaque pays. Un sondage a été élaboré et distribué à tous les membres du Réseau en janvier 2000. Onze pays ont répondu : le Canada, la Croatie, la Grèce, le Guyana, l'Islande, la Norvège, Sainte-Lucie, le Sénégal, l'Afrique du Sud, la Suède et la Suisse.

Le thème dominant dans les réponses était l'impact de la diversité culturelle et de la mondialisation sur l'évolution des rapports entre les identités et les formes d'association locales (ou infranationales), nationales et internationales. L'association locale ou infranationale a été définie géographiquement, *comme un ensemble d'intérêts « locaux » fondés sur des différences ethnoraciales, culturelles ou autres*. Le défi exprimé de façon simple par beaucoup de pays était de reconnaître la diversité et de protéger les intérêts et les droits des minorités - les droits humains et civils fondamentaux ainsi que les droits linguistiques et culturels - tout en maintenant un niveau essentiel d'identité commune, de cohésion sociale et de solidarité nationale dans le contexte de la mondialisation.

Dans la plupart des pays, ces tensions ne sont aucunement nouvelles. Cependant, il est plus difficile que jamais de préserver le nécessaire équilibre entre ces deux pôles en raison de deux aspects fondamentaux de la mondialisation - la circulation transnationale accrue des personnes, et une économie mondiale de concentration qui s'accompagne d'une transmission de l'information par les médias à l'échelle planétaire.

L'immigration accrue a entraîné des niveaux de diversité sans précédent avec lesquels les pays s'efforcent de composer dans tous les domaines de la vie nationale, dont le développement culturel. À cette tendance s'oppose l'effet homogénéisant des nouvelles technologies et l'invasion de produits culturels étrangers, qui exercent un puissant attrait, particulièrement sur les jeunes. Dans certains pays, l'urbanisation rapide contribue à cette homogénéisation. **Autrement dit, la diversité culturelle et la mondialisation « fracturent » les pays : « au-dessus », les formes transnationales croissantes d'identité et d'association, et, « au-dessous », les formes locales ou infranationales d'identité.**

Les répondants ont parlé de la nécessité d'avoir des politiques culturelles qui définissent et appuient de nouvelles formes d'identité et d'appartenance dans des sociétés diverses, et de revoir le rôle des gouvernements nationaux pour qu'ils concilient plus efficacement le développement local et le développement mondial. Plusieurs pays ont souligné les implications de ces enjeux pour ce qui est du rééquilibrage des pouvoirs et des responsabilités aux différents paliers de gouvernement. La situation de départ n'est pas la même dans les divers pays faisant partie du Réseau. En Suisse, par exemple, où les pouvoirs et les responsabilités sont fortement décentralisés et attribués en grande partie aux villes et aux cantons, le défi consiste à mettre à profit les forces locales tout en se gardant une « **liberté d'action pour la politique culturelle nationale** ». Pour le Sénégal, le défi réside, au contraire, dans « **l'importance d'affirmer la personnalité culturelle de chacune des dix régions du pays, la création de liens locaux de solidarité** ». Le Canada se situe à mi-chemin entre la Suisse et le Sénégal dans ses efforts pour répartir et coordonner les responsabilités entre les niveaux de pouvoir local, provincial et fédéral. La Norvège a parlé des défis que doit relever **l'État-nation** dans le contexte des technologies et des réseaux qui « **éliminent les frontières, nous relient étroitement les uns aux autres et nous forcent à aller plus vite, à comprimer, à télécharger, à fusionner et à rationaliser** ». Bien qu'il semble acquis que les États-nations ont de moins en moins d'influence, la Norvège pense que le besoin de nouveaux systèmes de gouvernement mondial peut, en réalité, accroître le rôle de la nation : « (La nation) demeure l'unité politique de base. Même si les gouvernements ont délégué certains pouvoirs aux institutions gouvernementales internationales, la responsabilité politique est encore exercée par l'entremise des élections et des parlements nationaux - et rares sont ceux qui souhaitent que cela change. »

A) Les résultats du sondage

1) Principaux enjeux

⇒ **Économiques et technologiques**

Presque tous les pays ont signalé le paradoxe de la technologie en ce qui touche la diversité culturelle et la mondialisation. D'une part, l'invasion de produits culturels étrangers et la libre circulation de l'information et des images à l'échelle planétaire menacent les traditions, valeurs culturelles et modes de vie indigènes, ainsi que les diverses formes d'expression et de production culturelles qui reflètent ces liens sociaux plus larges. **L'érosion des langues nationales (ou infranationales), qui sont un élément fondamental de l'identité, constitue la menace la plus sérieuse selon de nombreux répondants.** D'autre part, les possibilités d'exprimer et de faire connaître ces différentes traditions grâce à ces mêmes technologies, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, sont immenses.

Plus concrètement, les répondants craignaient que la concentration de la propriété des médias et le pouvoir croissant des médias étrangers dans beaucoup de pays aient pour effet de transformer les ressources culturelles en des produits de consommation et d'empêcher le pays de bénéficier des retombées culturelles et économiques. Parmi les autres préoccupations récurrentes ayant trait à la technologie, mentionnons l'incapacité d'empêcher la circulation sur Internet d'informations négatives ou préjudiciables (brutalités sexuelles et violence envers les enfants) et la capacité moindre des États de protéger les droits de propriété intellectuelle.

Le problème se pose de façon encore plus aiguë dans des pays comme le Guyana, Sainte-Lucie, le Sénégal et l'Afrique du Sud, où l'infrastructure technologique est peu développée, voire carrément inexistante, et où les connaissances technologiques sont nettement moins avancées que dans les pays développés du Nord. Toutefois, ces derniers s'inquiètent sérieusement aussi de l'écart grandissant qui existe entre « les nantis et les démunis dans le cyberespace ».

⇒ Sociaux et culturels

Il a principalement été question dans cette section des changements démographiques spectaculaires. Ainsi, de nombreux pays estimaient qu'il était urgent de s'occuper des problèmes de xénophobie et de discrimination qu'engendre un accroissement de la diversité ethnoraciale. D'autres changements démographiques causent aussi des difficultés. Plusieurs pays trouvaient préoccupants la baisse du taux de natalité et le vieillissement de la population de même que des différences marquées de valeurs et d'opinions entre les générations. Plusieurs pays se sont dits inquiets des disparités grandissantes et des nouveaux clivages sociaux qui existent entre « les nantis et les démunis », en ce qui concerne notamment le revenu, l'accès à de bons emplois de même que l'accès à la technologie et au savoir technologique.

2) Principales possibilités

⇒ Économiques et technologiques

Le principal sujet abordé a été l'envers des menaces ou des difficultés que comporte la technologie. Les nouvelles technologies, comme les supports numériques et l'Internet, sont des outils révolutionnaires qui permettent de créer et de diffuser des ressources culturelles beaucoup plus diversifiées, pour des publics beaucoup plus vastes - à l'échelle tant nationale qu'internationale. Et ce, sur plusieurs plans : **artistique** - outils de création plus accessibles aux artistes et aux institutions ou entreprises culturelles, à toutes les échelles; nouveaux canaux de distribution capables d'atteindre des marchés divers (diasporiques ou à créneaux), au niveau national et international; **économique** - source de nouveaux emplois ou de création de la richesse dans une économie du savoir en voie d'expansion; **culturel** - plus grand choix de produits culturels pour les citoyens et nouveaux moyens d'augmenter et de diffuser l'information sur le patrimoine culturel, y compris les riches traditions folkloriques; **diplomatique** - moyens de bâtir le profil (« l'image de marque ») des pays à l'étranger.

Les nouvelles technologies offrent en outre la possibilité d'étendre les réseaux et les échanges au sein d'un large éventail d'activités et d'institutions médiatiques ou culturelles, encore une fois à l'échelle nationale et internationale.

⇒ Sociales et culturelles

La technologie était considérée comme une voie d'accès au monde : « *des avenues révolutionnaires [de créativité et d'échange] pour le savoir et la science, les arts et les relations humaines ... transcendant les frontières nationales.* » (Islande)

3) Principales préoccupations en matière de diversité culturelle

D'après les réponses au sondage, la notion de « diversité culturelle » est comprise de bien des façons. Dans certains pays, elle est associée à la nécessité de reconnaître l'importance des collectivités locales diverses, dont les traditions ne peuvent être écrasées par la culture nationale ou internationale. Dans presque tous les pays, la diversité culturelle est associée à l'accroissement de la diversité ethnoraciale découlant de l'augmentation du nombre d'immigrants. Un certain nombre de pays ont placé la protection de la diversité linguistique au cœur de leur programme d'action au chapitre de la diversité culturelle.

La culture de divers groupes d'intérêt, dont les *féministes, les gais et lesbiennes et les jeunes*, constituait encore une autre forme de diversité. La Norvège a évoqué l'importance de la diversité générationnelle : « [La génération d'âge mûr] définit encore son identité par opposition à tout ce qui est différent, à tout ce qui est « étranger ». Les jeunes, par contre, sont plus portés à se définir en interaction avec les « autres ». Les clivages classiques - Nord-Sud, Est-Ouest, centre et périphérie - sont remis en cause. »

Un certain nombre de pays ont abordé ce thème, soulignant l'importance d'avoir des politiques et des méthodes d'action qui reconnaissent et valorisent les groupes culturellement différents (multiculturalisme) tout en favorisant l'interaction entre ces groupes (interculturalisme).

4) Principales préoccupations en matière de politique culturelle

Les points soulevés dans les réponses se divisaient en deux catégories : ceux ayant trait aux *buts* de la politique culturelle dans le contexte de la diversité culturelle et de la mondialisation, et ceux se rapportant aux *moyens* nécessaires pour relever les défis engendrés par ce nouvel environnement.

⇒ Nouveaux buts

Les deux piliers de la politique culturelle du Sénégal, à savoir les «**profondes racines**» et «**l'ouverture**», symbolisent l'équilibre que la plupart des pays cherchent à atteindre. On tente de concilier le respect et le soutien de coutumes culturelles anciennes ou profondément enracinées, localement ou dans l'ensemble du pays, avec l'ouverture aux nouveaux groupes culturels et aux nouvelles traditions venant de l'extérieur du pays. Ces thèmes non plus ne sont pas nouveaux dans le domaine de la politique culturelle. Ce n'est pas d'hier qu'on entend parler de l'importance d'harmoniser le passé (tradition et mémoire) et le futur (innovation et créativité), et, parallèlement, de concilier les racines ou la « loyauté envers soi-même » avec l'ouverture à l'« autre ». Encore une fois, les pays ont dit que l'équilibre entre ces facteurs dynamiques de la politique culturelle était plus difficile à atteindre à cause de ces deux forces que sont la diversité culturelle et la mondialisation.

⇒ Nouveaux moyens

Les répondants étaient généralement d'avis que **le développement culturel ne pouvait venir d'en haut, mais devait plutôt se faire en fonction des situations et des besoins locaux**. Toutefois, presque tous les pays ont également souligné le besoin d'une vision et d'instruments nationaux en matière de politique culturelle (notamment des institutions nationales), qui vont dans le sens des efforts déployés localement tout en protégeant et en faisant progresser les intérêts culturels nationaux et internationaux. Divers pays faisant partie du Réseau, où les rapports entre les forces locales et nationales diffèrent, peuvent faire profiter les autres de leurs conseils pratiques et de leur expérience pour ce qui est de renforcer ces liens et ces interdépendances entre les niveaux local ou infranational, national et international.

Les répondants furent nombreux à appuyer l'idée de créer un nouvel instrument international sur la diversité culturelle qui établirait des règles de base claires permettant aux pays de conserver des politiques qui favorisent l'essor de leur culture et garantissent la diversité culturelle, tout en respectant les règles régissant le commerce international et en s'assurant des marchés d'exportations culturelles. C'est là un exemple concret des nouveaux instruments de politique transnationaux devenus nécessaires dans un environnement mondial toujours plus compétitif.

Un autre sujet qui est revenu souvent dans cette section du sondage est le besoin de *transformer les institutions culturelles afin qu'elles reflètent mieux la diversité*. Un grand nombre des institutions culturelles établies sont liées aux formes traditionnelles de patrimoine et d'expression culturels (européennes classiques) qui ne sont plus représentatives de la population. Les répondants voyaient la nécessité de changer les organismes existants et d'élaborer des stratégies pour appuyer la création d'institutions et d'entreprises qui tiennent compte des nouveaux intérêts et besoins dans le domaine culturel. Plusieurs pays se sont dits inquiets que les politiques culturelles continuent de se préoccuper des institutions et des pratiques culturelles traditionnelles au détriment de nouvelles formes d'expression, comme les supports numériques, qui sont beaucoup plus en mesure de tenir compte des intérêts culturels divers. On aurait parfois tendance à compter sur le secteur privé pour financer ces nouveaux moyens d'expression.

En ce qui a trait à l'infrastructure culturelle, le Nord et le Sud font face à des défis fondamentalement différents. Les pays du Sud n'en sont qu'à l'étape de *l'établissement* d'une infrastructure culturelle et médiatique de base. Dans le Nord, il s'agit davantage de réformer l'infrastructure actuelle pour qu'elle soit à l'image d'une population radicalement différente, et pour diversifier la base de financement étant donné la réduction des subventions gouvernementales. Ce dernier point est lié à une autre question fréquemment soulevée dans cette section, à savoir la nécessité d'établir de nouveaux *partenariats et alliances avec le secteur privé*. De manière plus générale, cela veut dire chercher de nouveaux modèles et instruments de politique basés sur un rééquilibrage des responsabilités et des intérêts entre les secteurs public, privé et communautaire.

Enfin, plusieurs pays demandaient le remplacement des politiques culturelles traditionnelles qui sont axées sur une discipline en particulier par des politiques plus globales visant à renforcer les liens et la synergie entre les différents types d'activités culturelles.

5) Changement du rôle de l'État et principales questions sectorielles

Les pays ont dit qu'ils devaient faire face à des attentes et à des défis de plus en plus grands dans le domaine de la politique culturelle, alors qu'on reconnaît les limites du « **paradigme de l'État omniprésent** » (Afrique du Sud) qui est interventionniste (réglementation et dépenses). La Norvège a signalé que « *la prise de conscience grandissante des limites du Trésor public, a entraîné la privatisation accrue de la culture dans certains secteurs* ». La capacité des gouvernements de réglementer les activités et de structurer le changement dans les industries culturelles est également réduite par les technologies, qui ont un effet de mondialisation, et par la libre circulation de l'information et des produits culturels.

Ces limites ne signifient pas que l'État n'a plus de rôle à jouer. De l'avis du Canada, le rôle de l'État devient encore plus important, en réalité. Cela ne veut pas dire pour autant que, dans tous les pays, on reconnaît la nécessité que le gouvernement trouve des façons plus efficaces d'utiliser les ressources et les énergies tant du secteur privé que de la société civile pour atteindre les objectifs de la politique culturelle.

La Suède a parlé de l'importance de voir une politique comme un moyen d'échanger des vues, d'agir et de se concerter pour régler les problèmes. Cette manière de voir les politiques cadre avec les modèles d'apprentissage social de la planification communautaire suivant lesquels les discussions sur les politiques sont des outils cognitifs aidant le public à approfondir son jugement ainsi que des moyens d'en arriver à des décisions publiques.

En ce qui touche les questions qui se posent dans des secteurs culturels donnés - radiodiffusion, nouveaux médias, musées et archives, arts de la scène, etc. - les pays ont signalé beaucoup de points et d'enjeux semblables. La plupart de ces derniers témoignaient d'un intérêt pour les traditions et les formes d'expression culturelles tant populaires qu'élitaires. De nombreux répondants ont abordé la question du travail des musées, des archives et des bibliothèques. Ils souhaitaient que ceux-ci collaborent davantage dans leur réforme des collections et programmes en vue de répondre aux besoins d'une population de plus en plus diverse, et dans leurs efforts visant à exploiter les possibilités des nouvelles technologies de l'information pour satisfaire ces besoins.

6) Instruments de politique

Les pays ont mentionné divers instruments de politique ou mesures qui peuvent être rangés dans trois catégories :

- *subventions* (programmes de financement pour les artistes/créateurs et les institutions culturelles);
- *mesures réglementaires* (protection constitutionnelle de la diversité culturelle, linguistique et religieuse, droit d'auteur/propriété intellectuelle, contenu des médias, protection du patrimoine culturel, incitatifs fiscaux pour encourager des projets du secteur privé);
- *autres* (conventions internationales, projet de réseau de centres culturels régionaux).

B) Thèmes récurrents

Des réponses ont émergé certains thèmes qui peuvent fournir un programme pour les travaux futurs : clarification des hypothèses sur lesquelles repose la politique culturelle, mise à profit de l'expérience internationale pour les initiatives locales, diversification des institutions, tirer le maximum des possibilités offertes par les nouvelles technologies, diversité linguistique, différences Nord-Sud.

Les travaux actuels du Réseau sur le nouvel instrument sur la diversité culturelle et la mondialisation appuient bon nombre des thèmes abordés, mais ne feront pas ici l'objet d'une attention particulière.

1) Clarification des hypothèses sur lesquelles repose la politique culturelle

La complexité des enjeux, d'un point de vue aussi bien conceptuel que politique ou instrumental, est l'un des points clés ressortant du sondage. Afin de mieux comprendre les options s'offrant pour la politique culturelle dans le contexte de la diversité culturelle et de la mondialisation, un « décorticage » plus critique des concepts est nécessaire.

⇒ **Diversité culturelle**

La diversité culturelle a été un thème saillant de la politique culturelle pendant plusieurs années. *Notre diversité créatrice : Rapport de la Commission mondiale de la culture et du développement* (UNESCO, 1995), *In From the Margins* (Conseil de l'Europe, 1997) et *The Power of Culture : Rapport final de la Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles pour le développement* (UNESCO, 1998) comptent parmi les rapports les plus marquants qui désignent la diversité culturelle comme un élément essentiel pour l'avenir des politiques culturelles et leur élaboration. En général, ces rapports établissent un lien entre la diversité et les programmes sociaux, culturels et politiques jugés positifs, en supposant qu'il s'agit là d'objectifs réalisables et enrichissants pour tous. Plus concrètement, la diversité est perçue comme :

- un moyen de parvenir à une cohésion sociale - un moyen à la fois de célébrer les différentes identités et de forger un nouveau sentiment d'appartenance dans les sociétés où coexistent des cultures diverses;
- un point clé des programmes de démocratie culturelle;
- un moyen d'enrichir les ressources et le capital culturels de l'économie du savoir et des industries culturelles;
- un moyen nécessaire de vaincre l'exclusion sociale;
- une aide, un aiguillon, au développement culturel durable et à la prospérité économique.

Ces perceptions demandent à être examinées d'un œil critique - d'un point de vue conceptuel aussi bien qu'empirique - si l'on veut pouvoir les considérer comme des fondements crédibles de politiques culturelles répondant à la diversité. Il est avant tout nécessaire de distinguer deux aspects de la diversité culturelle : la *diversité culturelle du point de vue national* (référence aux différentes cultures coexistant dans un même pays) et la *diversité culturelle du point de vue mondial* (référence aux cultures des différents pays).

Les réponses de tous les pays ont reflété leurs préoccupations à l'égard de ces deux aspects. L'interaction entre ceux-ci n'est toutefois pas claire ou sans ambiguïté. D'une part, la reconnaissance et l'affirmation de la diversité à l'échelle nationale contribuent à la diversité du point de vue mondial en ne catégorisant pas les gens selon des définitions étroites de nations et d'identité nationale. Cela ouvre en outre la voie au dialogue et aux échanges entre les cultures. D'autre part, cette diversité au sein d'une même société peut soulever ou exacerber des problèmes d'injustice systémique et miner des assises fondamentales de la cohésion sociale. Elle peut également affaiblir la voix et la présence d'une nation sur la scène mondiale.

Ce qui vient encore compliquer les choses est la notion d' « **hybridité** » que les analystes de la diversité emploient de plus en plus pour évoquer un regroupement d'identités multiples. Selon ce point de vue, l'existence de « **collectivités** » **sans frontières**, à la définition mouvante, rend impossible une catégorisation administrative selon des cadres absolus ou étanches. Certains ont commencé à parler de perspective « post-multiculturelle » - l'émergence d'identités multicouches, l'évolution des cultures centrales, les liens intra- et transnationaux, le recours à l'autoroute de l'information pour forger de nouvelles solidarités et l'existence de collectivités dynamiques nationales au sein d'un environnement mondialisé.

Ces mêmes observateurs mettent toutefois en garde contre le risque que ces nouvelles perspectives ne détournent l'attention de la xénophobie et des structures systémiques de la discrimination et de l'inégalité fondées sur la différence. Nombre de ces analystes se montrent critiques à l'égard des vagues engagements d'« unité par la diversité » qui, disent-ils, peuvent autant *dissimuler* les problèmes que contribuer à les résoudre.

⇒ Mondialisation

La mondialisation, censée favoriser à la fois l'homogénéisation *et* la diversité, est un concept difficile à comprendre. Tous les pays se sont montrés préoccupés de ce que la circulation accrue de capital dans le monde, combinée à la libre circulation des produits culturels, constituerait une menace pour la culture dans son sens plus large - partage d'ensembles de croyances et de modes de vie - et pour la culture dans son sens plus restrictif - formes spécifiques d'expression créatrice représentant ces grands liens. Mais les mêmes tendances ont été identifiées comme des possibilités pour les pays d'exploiter et de partager diverses traditions culturelles à l'intérieur et à l'extérieur de leurs frontières.

Il ne fait aucun doute que la diversité culturelle et la mondialisation mettent en question bon nombre de principes fondamentaux de la politique culturelle, les revendications des nations et le nationalisme s'opposant notamment aux demandes des collectivités autochtones et des diasporas quant à leur différence. Ces tensions sont importantes et difficiles à résoudre. Les traditions historiques, territoriales et linguistiques de longue date des nations doivent maintenant être réconciliées avec les plus récentes revendications sur l'identité et l'appartenance. Il est clair que la politique culturelle de tous les pays doit s'éloigner du nationalisme étroit du passé. Les nouveaux modèles ne sont pas encore clairement définis.

2) Mise à profit de l'expérience internationale pour les initiatives locales

Le RIPC se vouait à renforcer les liens et la collaboration entre les États par la mise en commun de leurs intérêts mutuels et à faire émerger des idées et des propositions concrètes quant aux moyens de faire progresser les politiques culturelles sur les plans tant national qu'international.

Une bonne partie du travail accompli jusqu'ici par ce Réseau a été axée sur la collaboration internationale, en raison notamment des pressions liées au domaine des produits et services culturels.

Il ressort du sondage que le RIPC devrait également aider ses membres à mettre en commun leurs idées et stratégies concrètes quant aux moyens de favoriser le développement culturel local (ou infranational), et que ces stratégies devraient être conformes aux nouvelles définitions de l'identité et de l'appartenance. En raison de l'accent mis sur le développement local, il devient d'autant plus important que le RIPC travaille en étroite collaboration avec la Coalition mondiale pour la diversité culturelle pour mettre en liaison les ONG au niveau local.

Les États sont de nouveau incités à décentraliser une plus grande part de leurs responsabilités en matière de politiques culturelles par un transfert des pouvoirs, des ressources et des fonctions stratégiques. Cependant, il n'existe pas de formule toute faite dictant l'équilibre à maintenir entre centralisation et décentralisation.

Les arguments à l'appui de la décentralisation s'articulent autour de la nécessité d'une plus grande sensibilité à la diversité locale et d'une plus grande capacité de répondre aux besoins changeants de la collectivité. Les modèles politiques plus centralisés, soutiennent certains, n'engendrent ni la multiplicité des solutions, ni la volonté politique locale qui sont requises pour répondre adéquatement à des problèmes communautaires complexes.

Mais on peut également avancer des arguments à l'encontre de la décentralisation. Des pouvoirs décentralisés peuvent avoir pour effet d'augmenter l'inégalité entre les collectivités et d'accroître le pouvoir des élites locales, jusqu'à être plus exploités qu'un gouvernement central; ils peuvent aussi se traduire par une réduction des sommes si indispensables versées par le gouvernement central. Des pouvoirs centralisés peuvent par ailleurs permettre l'atteinte de meilleurs résultats dans des domaines tels que la technologie, par exemple, où des normes cohérentes sont essentielles. Les pays membres du Réseau peuvent mettre en commun l'expérience qu'ils ont acquise dans leurs efforts pour trouver ce juste équilibre.

Pour ce qui du renforcement des initiatives locales en matière de développement culturel, l'une des ressources que le RIPC pourrait explorer de manière plus poussée est l'expérience accumulée sur le plan des *approches fondées sur la planification culturelle*. Contrairement aux politiques culturelles traditionnelles qui continuent d'être dominées par des définitions « esthétiques » de la culture, souvent dérivées des traditions européennes de culture savante, la planification culturelle se fonde sur une définition plus vaste de ce que sont les ressources culturelles.

Les ressources culturelles englobent

- les arts, les médias et le patrimoine;
 - les cultures des jeunes, des groupes ethnoraciaux et d'autres collectivités partageant des intérêts communs;
 - les traditions locales, y compris l'archéologie, les dialectes et les rituels locaux;
 - les perceptions locales et externes relatives à un lieu, telles qu'elles s'expriment dans les blagues, les chansons, la littérature, les mythes, les guides touristiques, la couverture médiatique et la sagesse populaire;
 - la topographie et les qualités du milieu naturel et du cadre bâti, y compris les espaces publics;
 - la diversité et la qualité des installations de loisirs, des équipements culturels, des débits de boisson, des restaurants et des salles de spectacles;
 - la gamme des produits et des métiers locaux, dans l'artisanat, les industries manufacturières et les services
- (Bianchini et Santacatterina, 1997).**
-

La planification culturelle ne rejette pas « les arts » ou les définitions esthétiques de la culture; elle envisage plutôt ces formes d'expression comme une dimension - indispensable - d'un domaine de planification et de politique plus large; l'ancien paradigme se voit non pas rejeté, mais enchâssé dans un cadre de compréhension et d'action plus vaste.

Le deuxième avantage de la planification culturelle est l'adoption d'une orientation *territoriale* plutôt que sectorielle, cette dernière ayant dominé jusqu'ici la plupart des discours sur les arts et les politiques culturelles. Encore une fois, la planification culturelle n'abandonne pas l'approche sectorielle, mais intègre les préoccupations sectorielles à des stratégies de développement urbain plus globales.

De nombreux pays, dont l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis, ont acquis dans ce domaine une expérience considérable dont ils peuvent faire profiter d'autres États.

3) Diversification des institutions

L'un des problèmes réels auxquels on se heurte lorsqu'il s'agit d'élaborer des politiques culturelles en réponse à la diversité ne concerne peut-être pas tant l'inclusion de différentes traditions culturelles que *la capacité des anciennes structures à changer*.

La façon dont sont gérées les organisations - sur les plans des programmes, de l'emploi, du marketing - peut-elle évoluer? Les principales institutions culturelles et structures de gestion peuvent-elles répondre aux répercussions des changements démographiques et être en mesure de servir une population plus hétérogène?

Pour pouvoir ménager une place plus importante à la diversité au sein des institutions, il convient :

- de se demander dans quelle mesure les représentants de minorités prennent part aux processus administratifs et décisionnels, et d'examiner la forme de leur participation;
- d'examiner les mécanismes et la structure budgétaires et l'équité de la distribution des fonds;
- de réaliser une analyse plus poussée de l'accès des différents groupes ethnoraciaux à ces institutions et de leur participation, en examinant notamment dans quelle mesure les différents groupes cibles ont été atteints compte tenu de la répartition des fonds publics.

4) Tirer le maximum des possibilités offertes par les nouvelles technologies

Presque tous les pays ont parlé des possibilités offertes par les nouvelles technologies pour l'échange et la diffusion des différentes formes d'expressions culturelles, afin de rendre ces ressources culturelles plus viables du point de vue financier.

Ces possibilités sont la source d'un autre paradoxe auquel sont confrontés de nombreux pays dans le contexte de la diversification culturelle et de la mondialisation. D'une part, on souhaite à tout prix éviter la « marchandisation » de la culture en s'opposant à l'idée que la culture n'est qu'un produit ou un service parmi d'autres dans une économie de marché. D'autre part, on désire ardemment tirer profit du potentiel technologique et des forces du marché pour soutenir des industries culturelles viables exprimant des cultures variées.

5) Diversité linguistique

La menace que constituent, pour la diversité linguistique, la mondialisation des tendances et la dominance croissante de l'anglais (en particulier) dans les communications électroniques est une question qui se situe au cœur des préoccupations de nombreux pays. Les inquiétudes exprimées vont des menaces planant sur les langues nationales fortes (Islande) à des craintes en ce qui concerne les langues infranationales (Suisse).

Les réponses formulées n'exprimaient pas, en majorité, une volonté d'exclure l'héritage d'autres traditions culturelles et linguistiques, mais davantage un désir de veiller à ce que celles-ci ne supplantent pas des formes d'expression autochtones.

À part le fait d'avoir mentionné l'existence de ce problème, peu de pays ont fourni de réponses précises quant aux moyens pris pour y remédier, à l'exception de l'Islande qui a décrit les efforts qu'elle déploie pour travailler en collaboration avec des entreprises comme Microsoft afin que les programmes et applications informatiques soient traduits en islandais.

6) Différences Nord-Sud

Bien que les pays du Nord et du Sud soient confrontés à de nombreux problèmes de même nature, ils partent aussi de points de départ fondamentalement différents en ce qui concerne leurs infrastructures institutionnelles et technologiques de base.

L'Afrique du Sud a parlé de la possibilité de réaliser des « progrès technologiques par bonds », en tirant profit des connaissances et de l'expérience acquises par les pays du Nord pour accélérer son développement technologique. Mais on reconnaît aussi l'ampleur de l'effort que de nombreux pays en développement du Sud doivent déployer pour se doter ne serait-ce que d'une infrastructure technologique rudimentaire, dont ils ont besoin pour pouvoir tirer profit de cette expérience.

En ce qui concerne le développement des institutions, comme nous l'avons fait remarquer plus haut, le défi à relever dans les pays du Sud consiste moins à réformer les institutions culturelles existantes pour qu'elles puissent répondre à de nouveaux besoins qu'à établir une infrastructure culturelle de base, surtout au niveau local. Le maillage des institutions et les échanges entre les pays membres du RIPC constituent un champ d'action possible.

C) Les prochaines étapes à venir

Les réponses fournies au sondage ont suggéré un vaste éventail de mesures possibles. Conformément aux objectifs du RIPC, ces mesures devaient viser à fournir aux membres du Réseau des idées précises et des propositions concrètes sur la façon de faire progresser leurs politiques culturelles, à l'échelle tant nationale qu'internationale. Le RIPC se livre à l'heure actuellement à un examen des instruments disponibles à l'échelle internationale en matière de diversité culturelle. Il existe des mécanismes qui sont axés sur le respect des droits fondamentaux de la personne. On trouve également certains mécanismes commerciaux qui tiennent compte de la diversité. Il faudrait donc faire en sorte de relier plus étroitement ces deux types de mécanismes, peut-être par la mise au point d'un nouvel instrument international sur la diversité culturelle. Parallèlement, le sondage met aussi en lumière la nécessité pour les États de se pencher sur leurs propres approches internes et infranationales en matière de diversité culturelle et de s'efforcer d'harmoniser leurs interventions sur les plans local et international.

Les thèmes suivants, ont été retenus pour servir d'assise à des mesures de suivi axées sur :

- une recherche plus approfondie visant à clarifier et à concrétiser davantage les enjeux correspondant à ces thèmes;
- l'identification de politiques gouvernementales et d'instruments de politique utilisés avec succès pour s'attaquer aux enjeux, tirés de l'expérience acquise par les membres du RIPC et d'autres États dans le monde;
- l'identification de « pratiques exemplaires » (initiatives couronnées de succès) mettant en jeu des institutions et entreprises culturelles travaillant en collaboration avec des partenaires des secteurs privé ou bénévole.

Plus précisément, l'analyse a fait ressortir la nécessité de réaliser :

- des travaux plus poussés pour décortiquer les questions de politique relatives à la diversité culturelle et à la mondialisation; il y a des liens évidents à faire ici avec l'examen actuellement en cours des principes sous-jacents aux instruments internationaux ayant trait à la diversité culturelle et à la mondialisation; on pourra peut-être aussi établir des liens étroits avec les résultats de l'étude du Conseil de l'Europe sur la politique culturelle et la diversité culturelle et les suites qui devraient être données à cette étude;

- des travaux sur les indicateurs et les mesures permettant d'évaluer la diversité dans la production et la diffusion culturelles aux plans intérieur et international - là encore, il sera possible d'établir à cet égard des liens avec l'étude du Conseil de l'Europe;
- une étude sur les «habitudes culturelles au quotidien»; un certain nombre d'études récentes ont été effectuées pour obtenir une meilleure compréhension des pratiques et expériences culturelles *réelles* des «gens ordinaires» dans leur collectivité (afin de les comparer avec les activités culturelles prévues dans les catégories officielles des politiques culturelles); les résultats de telles études fournissent des renseignements importants sur les différentes habitudes culturelles au sein de divers segments de la population;
- un répertoire de stratégies et d'instruments de politique particuliers mis en œuvre dans les pays membres ayant des activités dans certains secteurs précis (p.ex., les musées, les archives, les bibliothèques, la radiotélévision) répondant aux impératifs de la diversité culturelle et de la mondialisation;
- des études de cas sur des politiques, stratégies et instruments féconds, qui relient expression culturelle locale et réseaux mondiaux de distribution;
- des études de cas sur des stratégies fructueuses de changement institutionnel;
- des études de cas sur des partenariats et alliances réussis avec le secteur privé;
- des études de cas sur des politiques et modèles fructueux pour soutenir la diversité culturelle au niveau local.

CONCLUSION

Si le marché est dorénavant global, les mœurs ne le sont pas. Il existe donc une certaine tension. D'un côté, l'ouverture s'accompagne de mouvements vers l'uniformisation des comportements, des habitudes de consommation et des modes de vie. De l'autre, le besoin d'identité, de solidarité, et donc de proximité reste fortement ancré dans de nombreuses parties de la population.

Gérer harmonieusement cette tension est essentielle. Le sentiment de déracinement et de perte d'identité peut conduire à des réflexes d'intolérance, dont on voit bien les prolongements dangereux dans le champs du politique. Il faut donc éviter que l'intégration mondiale ne conduise à la désintégration locale et qu'elle introduise des clivages irréversibles, au sein d'un même société, entre ceux qui vivent positivement la mondialisation et ceux qui la rejette.

Dans cette recherche d'équilibre, la préservation de l'identité linguistique et culturelle est primordiale. Elle s'exprime, dans le domaine économique par la défense des droits d'auteurs, le soutien public aux activités audiovisuelles et la promotion de la création artistique. Comme le jeu normal de la concurrence ne conduit pas, en la matière, au maintien de la diversité des cultures, il est de l'intérêt général que soit défini, pour les échanges internationaux de biens culturels, un régime spécifique et approprié.

Résumé des réponses

	Principales perspectives stratégiques	Principaux enjeux	Principales possibilités	Compréhension de la diversité	Compréhension de la culture et de la politique culturelle	Contexte de la politique culturelle : changement du rôle de l'État et sous-secteurs préoccupants	Instruments de politique ou mesures
anada	<p>« Si l'on veut que les Canadiens conservent une culture dynamique qui s'épanouit, ils doivent s'assurer de pouvoir continuer à développer leurs propres instruments culturels, maintenir leur diversité culturelle et améliorer leur capacité d'élaborer des initiatives, programmes et politiques qui donnent des choix canadiens tout en maintenant l'ouverture à un large éventail de contenus et de services culturels venant de l'étranger. »</p> <p>« Le défi à relever, pour le Canada, est de maintenir l'équilibre entre des mesures qui visent à favoriser l'expression culturelle et ses obligations en matière de commerce international. »</p> <p>Préoccupation</p>	<p>Coopération plus étroite entre les archives, les bibliothèques et les musées; en partie pour mieux refléter la diversité culturelle dans ces institutions</p> <p>Surmonter les divisions nationales et mondiales et les désavantages pour les petits pays</p> <p>Que les institutions, les associations et les artistes se fassent connaître au plan international par les nouveaux médias</p> <p>L'idée de gouvernement mondial - à la fois défi et occasion à saisir - a rendu les décideurs plus conscients des répercussions internationales de leurs mesures politiques, notamment en ce qui concerne la durabilité</p>	<p>« La culture norvégienne se compose de nombreuses identités culturelles... La culture a subi et continuera de subir un développement constant. »</p> <p>La population lapone (indigène) a accéléré la diversification de son expression culturelle, si bien que deux générations coexistent côte à côte : « Une qui définit encore son identité par opposition à tout ce qui est différent, à tout ce qui est 'étranger'. Les jeunes, par contre, sont plus portés à se définir en interaction avec les 'autres'. Les clivages classiques - Nord-Sud, Est-Ouest, centre et périphérie - sont remis en cause. »</p>	<p>Politique sur les médias : les médias doivent être des canaux ouverts pour les messages culturels, l'information, les échanges de vues et le débat public</p> <p>Politique linguistique : de nouveaux principes s'imposent</p> <p>Politique muséale : la priorité est de renforcer les initiatives multiculturelles - il existe des musées locaux dans toutes les municipalités pour illustrer « la relation entre histoire et identité ».</p> <p>La « mondialisation a montré à quel point ont diminué les degrés de liberté de la politique nationale dans de très nombreux domaines. Cela peut s'observer dans le cas des médias et des politiques culturelles, où, de plus en plus, les tendances internationales</p>	<p>« Les États-nations seront les principaux agents qui mettront sur pied les nouvelles institutions requises pour relever [les défis de la mondialisation]</p> <p>... « L'avenir de la mondialisation réside dans les mesures de coopération prises par les États-nations pour relever ces défis... La question est de savoir si nous pourrons dans les années à venir créer un système multilatéral de gouvernement mondial assez crédible et légitime pour servir de cadre à l'obtention de consensus et à la prise de décisions. »</p> <p>La Norvège et d'autres petits pays « ont besoin d'une coopération avec d'autres pays aux objectifs analogues dans le domaine</p>	<p>Subventions Soutien financier pour les visites des institutions culturelles établies dans chaque région</p> <p>Programme d'achat de fictions contemporaines</p> <p>Mesures réglementaires Contenu des médias; Internet; propriété intellectuelle</p> <p>Divers Secrétariat pour la technologie linguistique pour répondre aux inquiétudes en matière linguistique; espace administratif pour la langue et la technologie de l'information</p> <p>Programmes : bibliothèque multilingue; bibliothèque spéciale pour les Lapons; l'art dans une société multiculturelle</p>	

<p>au sujet de l'image internationale, le Canada étant présenté au Canada comme à l'étranger comme un chef de</p>			<p>se sont concrétisées au niveau national. » Il est probable qu'une forme de gouvernement mondial émergera, mais on ne distingue pas clairement laquelle.</p>	<p>culturel pour assurer la diversité culturelle et atteindre d'autres objectifs. » Le rôle de l'État n'a guère changé jusqu'ici, mais la prise de conscience grandissante des « limites du Trésor</p>		
---	--	--	---	---	--	--

	Principales perspectives stratégiques	Principaux enjeux	Principales possibilités	Compréhension de la diversité	Compréhension de la culture et de la politique culturelle	Contexte de la politique culturelle : changement du rôle de l'État et sous-secteurs préoccupants	Instruments de politique ou mesures
ainte- icie	« Le point de vue primordial, en ce qui concerne la diversité culturelle et la mondialisation, tient à la menace inhérente de perdre notre culture en raison des avancées de l'acculturation. Nous devons former un peuple tellement ancré dans sa propre culture qu'il peut s'exposer au vent de la mondialisation, mais rester assez fort pour conserver son identité sainte-lucienne. »	L'Internet et le commerce électronique sont à la fois un défi et une occasion à saisir : Défi de faire acquérir les disciplines nécessaires (sciences et mathématiques) Culture informatique Exposition au contenu négatif d'Internet Les jeunes adoptent les produits culturels des « pays métropolitains » « Notre politique culturelle doit convaincre les jeunes que ce que nous avons est tout aussi authentique que ce qui vient de l'étranger. »	L'Internet et le commerce électronique sont à la fois un défi et une occasion à saisir : « L'Internet nous ouvre le monde et nous pouvons commercialiser nos produits culturels comme ceux des pays concurrents. »	La diversité est à l'extérieur, dans le village planétaire dont Sainte-Lucie fait partie; les habitants de Sainte-Lucie sont donc un élément de la diversité planétaire. « Nous ne sommes pas insulaires au point de négliger la diversité culturelle, mais nous devons être assez sages pour choisir dans le menu proposé par l'impérialisme culturel... nos traditions, ce qui fait notre spécificité doivent rester sacrés, inviolés. »	Culture : nos traditions font notre unicité « La politique culturelle doit être élaborée dans le cadre de la démocratie, où gouvernement et artistes ont une relation symbiotique. Le gouvernement donne l'élan en mettant l'accent sur un climat propice à l'expression artistique, par la formation et d'autres soutiens concrets... »	« Le gouvernement actuel estime que son rôle est de galvaniser les artistes et le grand public pour élaborer une politique culturelle avec lui en participant aux consultations dans lesquelles les projets de politique sont discutés » Sous-secteurs préoccupants : Nouvelles technologies Artistes et travaux individuels	Subventions Mesures réglementaires Divers Le Cabinet a ratifié la politique culturelle (la réponse ne donne aucun détail)

	Principales perspectives stratégiques	Principaux enjeux	Principales possibilités	Compréhension de la diversité	Compréhension de la culture et de la politique culturelle	Contexte de la politique culturelle : changement du rôle de l'État et sous-secteurs préoccupants	Instruments de politique ou mesures
« Sénégal »	<p>Décentralisation culturelle « Le plan d'action préparé par le ministère de la Culture en 1998 insiste sur l'importance d'affirmer la personnalité culturelle de chacune des dix régions du pays, la création de liens locaux de solidarité et la mise en place de conditions propices à l'expression et l'épanouissement de toutes les cultures. » L'accès à l'information et le développement de partenariats sont la clé.</p>	<p>Mesures nécessaires pour assurer « un meilleur accès aux nouvelles technologies de l'information et des communications et aider à faire naître une plus grande prise de conscience de l'importance de notre patrimoine culturel ». Nécessité d'identification à la collectivité, d'« appartenance »</p>	<p>Des projets communs et des réunions fréquentes permettront de percevoir plus nettement les effets de la mondialisation</p>	<p>« En matière d'identité, ce qui importe, c'est d'être soi, mais aussi de pouvoir changer dans certaines circonstances et d'être comme l'autre à certains égards. » La diversité ethnique « agit en combinaison avec la force unificatrice de la langue dominante, le wolof. »</p>	<p>« Notre politique culturelle a toujours reposé sur deux piliers : des racines profondes et l'ouverture. Nos racines profondes résident dans nos valeurs de base en tant que société et dans notre ouverture et notre réceptivité aux influences extérieures. » Promotion du potentiel culturel local et renforcement de l'unité nationale par un soutien de la créativité; création d'une infrastructure culturelle; soutien de manifestations culturelles fondées sur les liens interethniques assurant une plus forte cohésion sociale; coopération décentralisée; développement des entreprises et industries culturelles; partenariat avec le secteur économique</p>	<p>« L'objectif visé par le gouvernement en transférant aux collectivités les responsabilités en matière de culture était de leur redonner les pouvoirs qui relèvent de plein droit de leur compétence. La culture est également une responsabilité du gouvernement national : en établissant les politiques et les stratégies de mise en œuvre, le gouvernement doit impliquer l'ensemble de la société civile et, dans la mesure du possible, les représentants du secteur économique. »</p> <p>Sous-secteurs préoccupants : associations; centres de documentation culturelle; infrastructures culturelles; manifestations culturelles; protection du patrimoine culturel</p>	<p>Subventions Mesures réglementaires Divers Réseau prévu de centres culturels régionaux; processus visant à rendre le contexte institutionnel, juridique et financier « plus propice à la promotion de l'initiative privée en matière culturelle »</p>

	Principales perspectives stratégiques	Principaux enjeux	Principales possibilités	Compréhension de la diversité	Compréhension de la culture et de la politique culturelle	Contexte de la politique culturelle : changement du rôle de l'État et sous-secteurs préoccupants	Instruments de politique ou mesures
Afrique du Sud	<p>Prédominance des formes culturelles étrangères; les produits culturels locaux ont du mal à soutenir la concurrence; problème lié à l'apport accru de produits étrangers après la transition de 1994 (É.-U., R.-U. et Australie)</p> <p>« Le double défi de l'Afrique du Sud est d'encourager la diversité culturelle et de forger le sentiment national dans un pays profondément divisé selon des clivages raciaux et ethniques par l'apartheid. »</p> <p>« Le principal défi est de reconnaître comme il se doit et de soutenir les cultures et les langues de la majorité qui, par le passé, a été privée de ses droits. Pareillement, la promotion de la tolérance culturelle dans l'Afrique du Sud d'après l'apartheid est un projet important. Ces tâches revêtent une plus grande difficulté dans le contexte de la mondialisation. »</p>	<p>Réglementation</p> <p>Possibilité pour l'OMC de limiter le droit de réglementer</p> <p>Progrès technologique par bonds et protection appropriée de la technologie</p> <p>Absence d'accès à la technologie</p> <p>Création de secteurs culturels viables</p> <p>Développement d'auditoires</p> <p>Développement de la fierté de la culture locale</p> <p>Lutte contre la xénophobie</p> <p>Maintien de l'intégrité des cultures de l'A. du S.</p> <p>Mise au point de moyens efficaces de rectifier les inégalités</p> <p>Transformation des institutions existantes</p> <p>Partenariats efficaces avec le privé et les ONG</p> <p>Développement de formes culturelles durables</p> <p>Instauration de nouvelles institutions durables</p> <p>Élaboration de stratégies de gestion nationales-provinciales-locales (semi-fédéralistes)</p> <p>Évolution du paradigme de l'État</p>	<p>Technologie et formes nouvelles</p> <p>Ère du numérique</p> <p>Création de créneaux sur le marché</p> <p>« La nouvelle économie qui propulse la mondialisation est toujours à la recherche de nouveaux matériaux. La plupart des pays en développement sont en excellente position pour fournir des produits et une information uniques. La culture est l'un des rares domaines dans lesquels nous ne sommes pas déficitaires : nos riches traditions culturelles fournissent la matière première d'un caractère distinctif qui peut rendre notre économie plus concurrentielle. »</p> <p>Enseignements tirés de l'expérience</p> <p>Nouvelles formes d'art</p> <p>Placer l'A. du S. au centre de la production artistique africaine</p> <p>Faire reconnaître l'A. du S. à l'étranger</p>	<p>« La question primordiale, pour l'instant, est de savoir comment développer la diversité culturelle de l'Afrique du Sud pour en faire un instrument durable de développement économique, social et politique. »</p>	<p>Niveaux local et mondial</p> <p>« La protection du savoir indigène et le ciblage des avantages de cette protection vers les groupes voulus sera un aspect important de la politique culturelle à l'avenir. »</p> <p>« La nouvelle donne politique en Afrique du Sud nous a fait entrer dans une ère d'engagement à l'égard de tous les arts, et non des seules formes d'art 'eurocentristes' comme l'opéra et le ballet. »</p>	<p>Trois ordres de gouvernement : fédéral, provincial, local</p> <p>Réduire la taille de la fonction publique et s'écarter du paradigme de « l'État omniprésent »</p> <p>Évolution du paradigme de l'État, ce dernier, de mécène qu'il était, devenant un facilitateur des arts</p> <p>Besoins :</p> <p>Élaborer des stratégies de gestion nationales-provinciales-locales (semi-fédéralistes)</p> <p>Mettre au point de moyens efficaces de rectifier les inégalités</p> <p>Transformer les institutions actuelles et en développer de nouvelles</p> <p>Établir des partenariats avec des organismes privés et des ONG</p> <p>Sous-secteurs préoccupants :</p> <p>Musique</p> <p>Cinéma</p> <p>Communications et nouvelles technologies, y compris l'accès à ces technologies</p>	<p>« Le ministère des Arts et de la Culture est tout à fait conscient que notre diversité culturelle est menacée si elle ne repose pas sur un environnement propice en matière de droits d'auteur, de réglementation et de financement. »</p> <p>Subventions</p> <p>Absence d'un contexte de financement approprié</p> <p>Mesures réglementaires</p> <p>Loi sur le droit d'auteur (laisse à désirer; relève du ministère du Commerce et de l'Industrie)</p> <p>Absence de protections élémentaires comme la rémunération de l'utilisation des pièces musicales dans l'industrie du disque</p> <p>Divers</p> <p>Constitution: protéger la diversité et la liberté en matière de culture et de religion</p>

	Principales perspectives stratégiques	Principaux enjeux	Principales possibilités	Compréhension de la diversité	Compréhension de la culture et de la politique culturelle	Contexte de la politique culturelle : changement du rôle de l'État et sous-secteurs préoccupants	Instruments de politique ou mesures
Suède	<p>« La politique culturelle nationale fait la promotion des « échanges culturels internationaux et de la rencontre entre les différentes cultures à l'intérieur de la Suède. »</p> <p>Les objectifs de la politique culturelle coïncident avec les objectifs généraux de la politique sur l'immigration, soit l'égalité des droits et obligations, la possibilité d'exprimer son identité linguistique et culturelle et de coexister dans la tolérance mutuelle et la coopération entre la majorité, les minorités nationales et les immigrants. Ces objectifs expriment la volonté politique d'une société multiculturelle et interculturelle. »</p>	<p>Ségrégation sociale, économique et culturelle découlant en partie d'une immigration libre</p> <p>Risque qu'un accent mis uniquement sur l'Europe marginalise les coentreprises avec d'autres régions du monde</p> <p>Conflits politiques internationaux : « Les symboles de l'identité culturelle et le patrimoine culturel sont devenus des cibles... »</p> <p>Menace que constitue la mondialisation des médias pour la diversité culturelle</p> <p>Internet : large diffusion d'information et d'images illégales</p> <p>Préservation de la langue suédoise</p>	<p>Intensification de la coopération dans divers secteurs du domaine culturel à la faveur de l'entrée dans l'Union européenne</p> <p>Les nouvelles technologies accroissent l'accès du public aux travaux et connaissances des artistes et des institutions culturelles</p> <p>Élargissement des réseaux entre les institutions pour toutes les questions d'expression culturelle et autour de manifestations culturelles</p> <p>Les contacts et les échanges avec les autres pays sont la clé</p>	<p>Société multiculturelle et interculturelle</p> <p>Politique d'immigration active</p> <p>« Aujourd'hui, avec des personnes du monde entier qui vivent en Suède, les défis sont d'une part de s'occuper des possibilités et domaines de la liberté de parole et d'expression de ces personnes et, d'autre part, de comprendre et de mettre en commun plusieurs cultures et modes de vie parallèles, y compris les suédois. »</p>	<p>Lien entre la politique culturelle et la politique sur l'immigration : égalité dans les droits et les obligations; possibilité d'exprimer l'identité linguistique et culturelle; coexistence ayant pour but la tolérance mutuelle et la coopération</p> <p>La culture comme dimension de la démocratie et d'une société durable</p> <p>Reconnaissance du fait que les conflits mondiaux et ethniques se manifestent dans la vie quotidienne; il est donc important de maintenir le principe de l'autonomie des collectivités et de donner à celles-ci « la liberté d'agir dans les secteurs où les politiques et objectifs de bien-être social doivent être interprétés et appliqués dans la vraie vie »</p>	<p>« L'importance des contacts et des échanges avec d'autres pays s'est accrue... Le gouvernement suédois accorde une importance particulière aux échanges culturels internationaux... » qui bénéficient tant au gouvernement et aux institutions qu'aux artistes</p> <p>« Le gouvernement prend davantage d'initiatives afin d'accroître les connaissances sur les questions du multiethnicisme, du racisme, de la violence et d'autres formes de ségrégation, de favoriser les débats à cet égard et de mieux faire comprendre ces questions. »</p> <p>Sous-secteurs préoccupants : Télévision et radio Technologie des communications Artistes de tous les médias, y compris les médias nouveaux et ethniques Musique populaire Langue</p>	<p>Subventions Programmes de soutien de l'activité culturelle en Suède autour du thème du multiculturalisme</p> <p>manifestations ethniques et projets conjoint</p> <p>Mesures réglementaire: Conventions internationales</p> <p>Divers SIDA (agence suédoise de coopération en développement international) Ombudsman contre la discrimination ethnique Bureau national de l'intégration Statistiques sur la participation, l'emploi, l'éducation de ceux dont les antécédents sont étrangers »</p>

	Principales perspectives stratégiques	Principaux enjeux	Principales possibilités	Compréhension de la diversité	Compréhension de la culture et de la politique culturelle	Contexte de la politique culturelle : changement du rôle de l'État et sous-secteurs préoccupants	Instrument de politique ou mesures
Suisse	<p>« ... un des principaux objectifs de la politique culturelle en Suisse est de faire en sorte que la diversité linguistique locale et régionale se traduise dans la vie culturelle et artistique en mettant divers produits et services à la disposition du grand public. »</p> <p>« Dans un contexte comme celui-là, il est facile de comprendre pourquoi la diversité culturelle est non seulement un élément clé de la politique culturelle, mais aussi et par-dessus tout un élément constitutif des notions helvétiques d'État et de société. Il est à la fois nécessaire et logique pour les autorités publiques de la Suisse... de pouvoir préserver leur système de soutien culturel pour préserver l'équilibre entre les diverses langues nationales et encourager une compréhension mutuelle. »</p>	<p>Un manque de professionnalisme dans la gestion et le contrôle des projets à cause d'un système axé sur le niveau local.</p> <p>« Nous devons conserver la tension suivante à l'avant-plan de nos préoccupations : ne jamais permettre de laisser la notion de confédération être submergée par l'identité locale, mais, en même temps, éviter d'imposer une conception nationale de la culture. Nous avons besoin d'une coopération et d'échanges concrets. »</p>	<p>Conséquences constructives du système existant :</p> <p>1. initiatives de la base et large participation à la vie culturelle des collectivités locales</p> <p>2. haute densité d'institutions et d'industries culturelles (fondations, musées, bibliothèques, musées des beaux-arts, expositions, cinéma, salles de concert, spectacles, conférences, congrès, etc.)</p> <p>3. respect des identités et susceptibilités locales</p>	<p>« En Suisse, la notion de diversité repose sur trois caractéristiques principales : le quadrilinguisme et la territorialité linguistique, la souveraineté des collectivités locales et des cantons, et la compréhension mutuelle. »</p> <p>Définition locale selon les régions linguistiques, avec respect et maintien de la diversité à l'intérieur des régions, en partie grâce à une politique culturelle administrée au niveau local, dans des collectivités locales</p> <p>Idée de « mosaïque culturelle » qui n'est « assurément pas fondée sur une identité culturelle homogène ».</p> <p>Credo : « La diversité est notre culture commune! »</p>	<p>La culture est du ressort des municipalités et des cantons</p> <p>« La 'souveraineté' culturelle au niveau local et cantonal veut dire que toutes les villes et localités (et même les villages) ont toute liberté d'élaborer leur propre politique culturelle. »</p> <p>Les échanges et le dialogue sont des objectifs aux niveaux local et national; c'est une conceptualisation dynamique de la politique.</p> <p>La notion de réserve dans le soutien de la diversité culturelle suppose :</p> <p>Le maintien de la possibilité et de la liberté de choix des produits et services culturels; des mesures s'imposent à ce titre</p> <p>Plurilinguisme et maintien d'une production culturelle dynamique</p> <p>Maintien de la liberté d'action pour la politique culturelle nationale</p>	<p>Sauf pour ce qui est des lois linguistiques, de l'assurance du respect du quadrilinguisme et des institutions nationales qui sont de compétence fédérale, « la culture est principalement du ressort des municipalités et des cantons ».</p> <p>« L'une des tâches principales des institutions culturelles fédérales... est de promouvoir et de favoriser le dialogue et les échanges de manière pratique en assurant la distribution, la circulation et la traduction de produits et productions culturelles afin qu'ils soient offerts dans d'autres régions linguistiques. »</p> <p>Sous-secteurs préoccupants :</p> <p>Tous les secteurs, selon une conception holistique : fondations, musées, bibliothèques, musées des beaux-arts, expositions, cinéma, salles de concert, spectacles, conférences, congrès, édition</p>	<p>Subventions</p> <p>Le régime existant de subventions doit être modifié pour s'étendre à ceux qui travaillent dans l'audiovisuel et d'autres domaines culturels</p> <p>Mesures réglementaires</p> <p>Divers</p>

Réseau international sur les politiques culturelles

La diversité culturelle et la mondialisation

1) Principales perspectives stratégiques ou problématiques

Lors de la rencontre préliminaire des experts du Réseau sur la diversité culturelle et la mondialisation, qui s'est tenue à Ottawa les 6 et 7 décembre 1999, les participants ont décrit une vaste gamme de questions touchant la diversité culturelle et la mondialisation. Pour chacune des questions, les participants ont souligné une importante perspective stratégique ou « problématique ».

C'est ainsi que l'*Afrique du Sud* a parlé de la difficulté de trouver un équilibre entre la reconnaissance de la diversité et le renforcement de l'unité nationale, et du fait que les enjeux consistaient plus à reconnaître les droits de la majorité que les besoins des minorités. La *Norvège* a décrit les efforts visant à démocratiser et à décentraliser la politique culturelle dans le but de reconnaître la diversité des populations locales, tout en favorisant la préservation de la langue et le renforcement de la technologie de l'information en tant que force d'unification.

Question:

Décrivez la principale perspective stratégique ou problématique en matière de diversité culturelle et de mondialisation à laquelle votre pays doit faire face.

2) Enjeux et possibilités

Lors de la rencontre d'Ottawa, les participants ont parlé des enjeux et des possibilités stratégiques plus précis que doivent relever leurs pays. Les sujets figuraient dans les grandes catégories suivantes : *Forces économiques et technologiques*, *Forces sociales et culturelles*, et *Rôle changeant du gouvernement*.

Forces économiques et technologiques

La libéralisation du commerce et l'augmentation du mouvement des capitaux à l'échelle mondiale figurent parmi les principaux facteurs déterminant la politique de nombreux pays. Les nouvelles technologies de communications et de l'information ont été décrites par certains comme une menace possible pour les cultures indigènes et une occasion de favoriser la création et la distribution de produits et de services culturels. C'est ainsi que la *Côte d'Ivoire* a parlé de l'inéluctabilité de la libération et de la privatisation, mais a également souligné le besoin de contrôler ce processus et, plus particulièrement, d'éduquer les gens pour qu'ils s'adaptent à ces nouvelles réalités. Le *Mexique* a décrit son récent passage d'une économie fermée à une économie ouverte, et des différences d'opinion entre les ministères du Commerce et de la Culture sur la façon dont cette transition devrait être effectuée. Le *Canada* a parlé de ses efforts pour veiller à ce que les nouvelles technologies permettent aux citoyens d'avoir plus de choix dans le domaine culturel.

Question :

Quelles sont les plus importantes répercussions de la mondialisation de l'économie et des changements technologiques pour votre pays, et quels enjeux et possibilités ces changements créent-ils en matière de politiques culturelles?

Forces sociales et culturelles

La migration massive à l'échelle mondiale entraîne, dans de nombreux pays, des niveaux sans précédent de diversité culturelle. Cet accroissement de la diversité génère de nombreux avantages et de multiples richesses, mais il remet en question plusieurs structures et présomptions traditionnelles.

La *Côte d'Ivoire* a décrit les enjeux auxquels elle doit faire face étant donné que 30% de sa population est composée d'étrangers. Elle a convenu que la diversité générée par l'immigration constitue une force positive, mais a souligné que les citoyens du pays sont de plus en plus d'avis qu'ils sont « victimes d'une invasion » qui doit être contrôlée. La *Grèce* a parlé de l'urbanisation rapide de sa population et de son inquiétude face à une homogénéisation culturelle. La *Suisse* a souligné la place sans cesse croissante qu'occupe l'anglais dans le pays, au détriment des langues traditionnelles ou historiques.

Question :

Dans votre pays, quelles sont les plus importantes tendances sociales et culturelles en matière de diversité culturelle et de mondialisation, et quels enjeux et possibilités ces changements créent-ils en matière de politiques culturelles?

Rôle changeant du gouvernement

Dans de nombreux pays, on assiste actuellement à un rééquilibrage des rôles et des responsabilités des secteurs public, privé et sans but lucratif (aussi appelé le tiers secteur), ce qui entraîne à la fois des enjeux et des possibilités. La *Suède* a décrit les efforts qu'elle met de l'avant pour favoriser la collaboration à l'échelle du gouvernement fédéral, tout en continuant de respecter le pouvoir des différentes régions. La *Côte d'Ivoire* a souligné le manque d'infrastructure de base pour le développement social, économique et culturel de ses politiques. La *France* a souligné le besoin de nouer des alliances internationales afin de protéger et de soutenir la diversité culturelle.

Question :

Quelles réserves politiques vous souhaitez formuler en gardant la diversité culturelle dans le contexte de la mondialisation? Comment décririez-vous le rôle changeant du gouvernement de votre pays en matière de politique culturelle?

BIBLIOGRAPHIE

- ADDA J. (1996), La mondialisation de l'économie, 1. La genèse, Repères, n° 198, La Découverte.
- ADDA J. (1998), La mondialisation de l'économie, 2. Les problèmes, Repères, La Découverte.
- ALLEMANT S. (1998), La démocratie : une idée simple et ... un problème, *Sciences Humaines*, n° 81, mars, pp. 20-27.
- ALTERNATIVES ECONOMIQUES (2001), *Qui gouverne l'économie mondiale*, hors-série, n°47.
- BADIE B. (1995), *La Fin des Territoires*, Fayard.
- BADIE B. (1996), Entre mondialisation et particularisme, *Sciences Humaines*, n°61, mai, pp. 22-25.
- DESCOLA P. (1999), Les natures sont dans la culture, *Sciences Humaines*, hors-série, n° 23, pp. 46-49.
- LE MONDE (2000), Une mondialisation en quête de règles, *Dossiers et Documents*, n° 290, septembre.
- TOURAINÉ A. (1998), Vers la démocratie culturelle ?, *Sciences Humaines*, n° 81, mars, pp. 32-33.
- TOURAINÉ A. (1994), *Qu'est ce que la démocratie ?*, Fayard.
- WARNIER J-P (1999), La mondialisation de la culture, Repères, n° 260, La découverte